

Feuille d'Avis du Valais

ET JOURNAL DE SION - QUOTIDIEN INDÉPENDANT

SION - ☎ (027) 2 19 05 et 2 31 25
Compte de chèques post. 110 5111
Administ., Rédaction, Pré-Fleuril 11

Règle des annonces : Publicitas sa
Sion, av. du Midi 8, tél (027) 2 44 22
Agences en Suisse et à l'étranger

Organe officiel de l'Association
valais. de football et d'athlétisme

L'abonnement est payable à l'avance.
Il se renouvelle facilement pour une
nouvelle période d'une année et ainsi
de suite, sauf réclamation écrite par
l'abonné un mois avant l'échéance qui
est fixée au 31 décembre de chaque
année.

La belle Maroquinerie
de qualité

chez le spécialiste

Ballotton

Rue du Rhône - Sion

Pour l'installation
et le choix
de vos

RIDEAUX

Tissus décoration
Terylène
Diolène
Tissus de Style

chez

A. & G. Widmann
SION
PLACE DU MIDI

P 80-2 S

ges, Chaux-de-Fonds, 2 10 6 ; 2. von
Allmen Beat, Murren, 2 11 1 ; 3. Gio-
vanoli Dumeng, Sils, 2 12 8 ; 4. Pit-
teloud Régis, Thyon, 2 15 1 ; puis :
14. Guex André, Marécottes, 2 23 1 ;
16. Michellod Michel, Verbier, 2 23 7 ;
19. Veuthey Bernard, Saxon, 2 25 2 ;
21. Fleutry Jacques, Marécottes, 2 25
8 ; 24. Andeer Flurin, Verbier, 2 29 ;
27. Carron Michel, Verbier, 2 32 4 ;
28. Julier Hermann, Verbier, 2 33 6 ;
30. Mariéthod Jacques, Nendaz, 2 35 7.

Au Derby d'Ovronnaz, Georges Schneider a réussi à surclasser tous ses adversaires

Chez les Dames, victoire de Fernande Bochatay, des Marécottes



Beat von Allmen a remporté de belle façon la seconde manche du slalom spécial, causant ainsi une certaine surprise.

Si le beau temps n'a pas daigné être de la partie, le Derby d'Ovronnaz 1963 n'en a pas moins remporté un succès sportif complet. Un peu comme par-tout ailleurs, il neigeait dimanche matin sur les pentes qui dominent la jeune station du Centre où le spécialiste local, M. Charly Bonvin, avait piqué un slalom géant de 1 000 mètres, comprenant 43 portes de contrôle pour une dénivellation de 270 mètres, à parcourir en 2 manches.

Alors qu'on s'attendait à une forte participation française, la nouvelle se répandit que la route que devait emprunter l'équipe tricolore avec Bonlieu, Lacroix, M. Bochatay, etc., avait été coupée par une avalanche et que, de ce fait, ces coureurs ne seraient pas au départ. Les responsables de l'organisation de cette épreuve, notamment MM. André Bonvin, président du CO, Antoine Roduit, chef OJ, de l'AVCS et Léon Desfayes ne se découragèrent pas pour autant.

C'est donc dans un brouillard épais, un vrai « fog » londonien, que s'élan-cèrent les concurrents. Les conditions restèrent sensiblement égales pour tous les participants qui furent unanimes à déclarer que le parcours était très intéressant et bien « coulé ». Bien entendu, la visibilité était limitée mais tout le monde était logé à la même enseigne et la bonne humeur ne cessa de régner tout au long de la journée. Le toujours très dévoué Dr Pasquier, qui remplissait la fonction de responsable du service sanitaire, n'eut heureusement aucun cas sérieux à traiter. Ainsi, le maître, en l'occurrence

Georges Schneider, champion du monde de slalom spécial en 1949 à Aspen et entraîneur actuel de nos skieurs, n'a pas été dépassé par ses élèves. Par sa conscience de parfait sportif qui sait mieux que personne préparer avec soin une compétition, il enlève pour la seconde fois consécutive le Derby d'Ovronnaz. Chez les dames, Thérèse Obrecht fut malheureusement éliminée par une chute assez violente qui lui provoqua une légère blessure à une épaule. Dommage, car son duel avec Fernande Bochatay, la grande triomphatrice du jour, aurait été intéressant à suivre.

La manifestation fut rehaussée par la présence de MM. Francis Corbat et Vital Renggli, tous deux responsables de nos équipes nationales. Ce dernier apporta les saluts de la FSS qui suit avec beaucoup d'intérêt l'épreuve du SC Leytron que nous félicitons pour l'organisation de cette journée.

R. G.

Slalom géant No 1

DAMES : 1. Bochatay Fernande, Marécottes, 1'14"0 ; 2. Obrecht Heidi, Murren, 1'14"3 ; 3. Adolf Ruth, Adelboden, 1'16"0 ; 4. Blum Marlyse, Chaux-de-Fonds, 1'16"3 ; 5. Hildbrandt Edith, Wengen, 1'18"0 ; 6. Mermoud Christine, Contamines, 1'22"9 ; 7. Coquoz Agnès, Champéry, 1'24"8 ; 8. Veuthey Marianne, Saxon, 1'39"5.

MESSEIERS : 1. Schneider Georges, Chaux-de-Fonds, 1'05"1 ; 2. Kaelin Stefan, Einsiedeln, 1'06"1 ; 3. von Allmen Beat, Murren, 1'06"5 ; 4. Giovanoli Dumeng, Sils, 1'06"7 ; 5. Pitteloud Alby, Thyon, 1'07"7 ; 6. Pitteloud Régis, Thyon, 1'07"3 ; 7. ex Fel-lay Raymond, Verbier, 1'07"8 ; 7. ex Mariéthod Jacques, Nendaz, 1'07"8 ; 9. Tissot Gérard, Chamonix, 1'08"3 ; 10. Morand Alain, Chamonix, 1'08"9 ; Puis : 15. Fleutry Jacques, Marécottes, 1'09"9 ; 18. ex Michellod Michel, Verbier, 1'10"8 ; 19. ex Michaud Pierre, Verbier, 1'11"1 ; 23. Guex André, Marécottes, 1'11"5 ; 31. Veuthey Bernard, Saxon, 1'13"2 ; 32. Carron Michel, Verbier, 1'13"4 ; 38. Flurin An-der, Verbier, 1'17"6 ; 39. Julier Her-mann, Verbier, 1'20".

Slalom géant No 2

DAMES : 1. Bochatay Fernande, Marécottes, 1'11"3 ; 2. Adolf Ruth, Adelboden, 1'12"3 ; 3. Blum Marlyse, Chaux-de-Fonds, 1'14"1 ; 4. Hildbrandt Edith, Wengen, 1'14"8 ; 5. Fuchs Vreni, Wengen, 1'14"8 ; 6. Fel-lay Marie-Paule, Verbier, 1'14"9 ; 7. Obrecht Heidi, Murren, 1'16"5 ; 8. Co-quoz Agnès, Champéry, 1'21"0 ; 9. Mermoud Christine, Contamines, 1'21"6 ; 10. Veuthey Marianne, Saxon, 1'50"2.

MESSEIERS : 1. von Allmen Beat,



Le vainqueur et les organisateurs avaient le sourire hier dans le brouillard d'Ovronnaz : on reconnaît, de g. à dr., Jean-Pierre Clivaz, Charly Veuthey, Léon Desfayes et le grand vainqueur du jour Georges Schneider.

(Photo Schmid)

Murren, 1'04"6 ; 2. Schneider Georges, Chaux-de-Fonds, 1'05"5 ; 3. Feuz Albert, Murren, 1'05"9 ; 4. Giovanoli Dumeng, Sils, 1'06"1 ; 5. Jannet Jurg, Arosa, 1'06"2 ; 6. Mollard Philippe, Contamines, 1'06"6 ; 7. Pitteloud Régis, Thyon, 1'07"8 ; 8. Wolleck Rob, Chamonix, 1'07"9 ; 9. Wolfinger Aug-ust, Arosa, 1'09"2 ; 10. Zogg Beat, Arosa, 1'09"6 ; Puis : Andeer Flurin Verbier, 1'11"4 ; 13. Guex André, Ma-récottes, 1'11"6 ; 17. Veuthey Bernard, Saxon, 1'12"0 ; 20. Michellod Michel, Verbier, 1'12"9 ; 21. Julier Hermann, Verbier, 1'13"6 ; 24. Fleutry Jacques, Marécottes, 1'15"9 ; 29. Carron Mi-chel, Verbier, 1'19"0 ; 32. Mariéthod Jacques, Nendaz, 1'27"9.

Classement général officiel

DAMES : 1. Bochatay Fernande, Marécottes, 2'25"3 ; 2. Adolf Ruth, Adelboden, 2'28"3 ; 3. Blum Marlyse, Chaux-de-Fonds, 2'30"4 ; 4. Obrecht Heidi, Murren, 2'30"8 ; 5. Hildbrandt Edith, Wengen, 2'32"4 ; 6. Mermoud Christine, les Contamines, 2'44"5 ; 7. Coquoz Agnès, Champéry, 2'45"8 ; 8. Veuthey Marianne, Saxon, 3'29"7.

MESSEIERS : 1. Schneider Geor-



Les dévoués organisateurs ont fêté la victoire d'une Valaisanne qui méritait bien de décrocher cette course par sa régularité. Voici, de g. à dr. : J.-M. Gaudard, du comité d'organisation, et le chef technique Antoine Roduit en compagnie de la sympathique championne Fernande Bochatay.

(Photo Schmid)

Un point acquis de justesse

Monthey - Versoix 1-1

Mi-temps 0-1.

Parc des sports monthey-san. Pluie durant la première demi-heure de jeu. 300 spectateurs. Arbitre : M. Marrendaz, Lausanne, bon.

MONTHEY : Fischli ; Meystre, Raboud ; Bichsel, Coppex, Birchler ; Peney, Roch, Lochmann, Mauron, Coutaz. Manque Berra : claquage contre Yverdon.

VERSOIX : Schaltenbrand ; Terrier, Liaudet ; Zaroni, Meier, Menazzi ; Vuilloud, Escoffey, Théodoluz, Bezençon (Baeriswil dès la 38me), Badel.

Buts : 2me Menazzi d'un coup de tête de près sur centre de Vuilloud. 68me centre de Coutaz que Liaudet amortit de la poitrine, mais Lochmann surgit, souffle la balle à l'arrière et place un joli tir croisé qui surprend le gardien.

C'est au cours de la dernière demi-heure que Monthey a mérité le point qu'il a remporté face à une équipe qui réussit malgré l'état du terrain quelques jolies combinaisons. Les Genevois dominèrent assez nettement durant toute la première mi-temps et un but marqué par Meier (17me mi-

nute) fut annulé pour hors-jeu. En outre, Fischli réussit quelques jolis arrêts et la défense monthey-sanne put contenir les assauts des visiteurs, tandis qu'en face la ligne d'attaque bas-valaisanne, souvent réduite à 2 ou 3 hommes par suite du replis de ses inters, n'alertait que rarement l'athlétique Schaltenbrand. L'avantage possédé par les Genevois au moment du changement de camp était donc mérité et le début de la seconde mi-temps fit craindre le pire pour ces Monthey-sans, surtout au moment où Roch, d'un mouvement de mau-vaise humeur, faillit marquer contre son camp en expédiant un tir que Fischli eut de la peine à maîtriser. Après une heure de jeu, les avant monthey-sans se firent enfin un peu incisifs et l'égalisation obtenue de belle façon par l'opportuniste Lochmann remit un peu d'espoir dans le camp valaisan, mais la défense genevoise faisait bonne garde et c'est sur un résultat relativement équi-table que se termina la rencontre. En ne remportant pas ce match, Monthey a laissé échapper une belle occasion d'augmenter son maigre capital de points. Versoix était en effet à la portée des locaux, mais ces derniers, à l'exception de Raboud, Fis-

chli et Lochmann, ne firent pas l'effort nécessaire et ceci est inquiétant au sein d'une équipe aussi mal clas-sée que l'est le onze des bords de la Vièze.

C.



Le mauvais temps avait retenu bon nombre de sportifs désireux de suivre cette belle course ; l'air sombre n'a pas été, par contre, altéré et nous voyons ici un coup d'œil sur la ligne d'arrivée.

(Photo Schmid)

Ménagères !

Une solution pour vos
nettoyages de printemps

PATINOL



Enduit brillant, lavable et durable
Pour vos planchers et parquets
Les milliers de ménagères
qui l'utilisent vous le recommandent

Application facile
**PATINOL BRILLE
PLUS LONGTEMPS !**
En vente chez votre fournisseur
habituel
Flacon à Fr. 12.80 et 7.65
LABORATOIRE RCSTAL - SION

Résultats et classements

SPORT-TOTO No 31
Colonne des gagnants
2 x 2 1 x 2 1 1 x 1 2 1 x

CHAMPIONNAT SUISSE LIGUE NATIONALE A

Chiasso - Lausanne 2-4
Granges - Grasshoppers 1-1
Lucerne - Sion 1-2
Servette - Lugano 5-1
Young Boys - Bâle 2-2
Young Fellows - Chaux-de-Fonds 1-2
Zurich - Bienne 3-1

Zurich	17	12	4	1	53-26	28
Lausanne	18	13	2	3	63-23	28
Young Boys	18	9	3	6	44-36	21
Servette	17	9	2	6	44-26	20
Chaux-de-Fonds	15	6	3	25-24	18	
Grasshoppers	17	6	5	6	40-31	17
Bâle	17	7	3	7	39-36	17
Granges	17	6	4	7	31-29	16
Lucerne	17	5	6	6	29-34	16
Bienne	18	5	4	9	26-32	14
Chiasso	18	5	3	10	24-56	13
Sion	16	4	3	9	27-49	11
Young Fellows	18	5	1	12	19-39	11
Lugano	17	3	4	10	13-36	10

LIGUE NATIONALE B

Aarau - Berne 2-1
Bellinzzone - UGS 1-1
Bruehl - Moutier 2-0
Cantalonal - Thoune 0-1
Porrentruy - Winterthour 2-1
Vevey - Bodio 0-0
Schaffhouse - Fribourg 3-2

Schaffhouse	18	9	5	4	39-24	23
Cantalonal	18	10	3	5	39-25	23
Bellinzzone	18	7	8	3	31-17	22
Winterthour	18	8	4	6	31-26	20
UGS	18	7	6	5	26-21	20
Porrentruy	18	8	3	7	32-41	19
Bodio	18	6	6	6	16-22	18
Vevey	17	7	3	7	30-24	17
Thoune	18	7	3	8	34-38	17
Aarau	18	6	5	7	31-37	17
Berne	17	5	5	7	22-27	15
Bruehl	18	6	3	9	33-40	15
Moutier	18	5	3	10	25-41	13
Fribourg	18	4	3	11	27-33	11

PREMIERE LIGUE

Etoile Carouge - Sierre 7-0
Forward Morges - Martigny 1-1
Le Locle - Yverdon 3-0
Malley - Stade Lausanne 3-2
Monthey - Versoix 1-1
Renens - Xamax 1-2

Etoile Carouge	16	9	4	3	36-21	22
Xamax	16	8	6	2	38-23	22
Yverdon	17	9	4	4	43-17	22
Le Locle	15	9	2	4	39-19	20
Stade Lausanne	17	8	4	5	28-25	20
Versoix	14	5	4	4	24-20	15
Malley	16	6	3	7	23-29	15
Raron	15	6	2	7	18-21	14
Martigny	16	2	9	5	15-19	13
Forward Morges	16	3	6	7	15-27	12
Renens	14	5	1	8	11-19	11
Monthey	16	3	5	8	16-37	11
Sierre	17	2	5	10	25-24	9

DEUXIEME LIGUE

Fully - Brig 3-2
Chippis - Muraz 3-6
Salgesch - Vernayaz 1-1
Saillon - Orsières 1-0
St-Maurice - Monthey II 1-4

Muraz	16	24
Brig	16	21
Vernayaz	15	19
Grône	13	16
Salgesch	15	16
Saillon	15	14
Monthey II	15	14
Fully	13	13
St-Maurice	15	12
Orsières	16	9
Chippis	15	6

TROISIEME LIGUE

Groupe I

Lalden - Raron II 0-0
Châteauneuf - Lens 0-1
Grimisuat - Steg 2-1
Sion II - Sierre II 3-1
St-Léonard - Visp 0-5

Visp	14	23
Grimisuat	13	20
Lalden	14	19
Sion II	14	16
Lens	12	15
Raron II	14	15
Châteauneuf	14	14
Steg	14	10
Naters	14	8
St-Léonard	15	8
Sierre II	14	4

Groupe II

Saxon - Ardan 3-1
Evionnaz - Riddes 1-5
Collombey - Vétroz 4-1
Conthey - US Port-Valais 5-1 arrêté
Leytron - Chamoson 1-2

Collombey	15	23
Saxon	13	22
Leytron	15	21
Conthey	16	18
Port-Valais	14	17
Ardon	14	13
Vétroz	15	13
Vouvry	15	12
Riddes	15	12
Chamoson	16	8
Evionnaz	16	5

JUNIORS A - INTERREGIONAUX

Sion - Fribourg 4-1
UGS - Cantonal 4-3

Lausanne - Villars-sur-Glâne 16-1
Chailly - Etoile Carouge 1-3
Servette - Monthey 4-0

UGS	12	21
Etoile Carouge	14	21
Cantalonal	14	19
Servette	14	19
Sion	14	14
Fribourg	14	14
Lausanne	15	10
Villars-sur-Glâne	13	9
Monthey	12	8
Chailly	14	1

QUATRIEME LIGUE

Groupe I

Montana - Varen 2-8
St-Niklaus - Granges 2-4
Salgesch II - Lens II renvoyé
Grône II - Lalden II 10-0
Visp II - St-Léonard II 2-1

Salgesch II	14	26
Grône II	13	23
Varen	14	18
Lens II	13	13
Montana	14	13
Granges	14	12
Lalden II	15	12
Visp II	15	11
St-Léonard II	14	8
St-Niklaus	14	4

Groupe II

Bramois - Vex 9-2
Erde - Grimisuat II 3-0
Savièse II - ES Nendaz 3-2
Ayent - Evolène 6-1

Ayent	11	19
Bramois	11	18
Erde	11	14
Savièse II	11	13
Evolène	11	12
ES Nendaz	10	8
Vex	11	3
Grimisuat II	11	0

Groupe III

Saillon II - Fully II 4-1
Ardon II - Ayent II 1-1
Martigny II - Savièse 5-1

Saillon II	10	14
Bagnes	9	11
Martigny II	9	11
Savièse	9	9
Ardon II	10	9
Ayent II	9	7
Fully	10	5

Groupe IV

St-Maurice II - Collombey II 4-0
St-Gingolph - Troistorrens II 0-1

St-Gingolph	5	8
Vionnaz	5	8
Troistorrens	6	5
Collombey II	6	3
St-Maurice II	6	2

JUNIORS A - 2me DEGRE

Visp - Grône 4-2
Granges - Raron 0-10
Chippis - Steg 4-0
Lalden - Varen 1-0
Lens - Naters 2-5
Vétroz - Ayent 4-4
Erde - Châteauneuf 1-1
Bramois - Savièse II 3-0
Savièse - St-Léonard 0-1
Conthey - Ardon 2-1
Vollèges - Fully 2-4
US Port-Valais - Muraz 3-1
Chamoson - Saxon 0-1
Riddes - Orsières 1-3

JUNIORS B

Grône - Naters 4-3
Grimisuat - Grimisuat II 3-0

JUNIORS C

Naters - Brig 4-0
Sierre - Visp 16-1
Sion II - Sion 4-3
Martigny III - Martigny 1-7
Saxon - Fully 1-1
Martigny II - Sion III 1-1

CHAMPIONNAT CANTONAL
Coupe des Juniors A de l'AVFA

5me tour

Sion II - Leytron renvoyé
Vernayaz - Martigny 2-0

Coupe des Juniors B et C de l'AVFA

5me tour

Sierre B - Raron B renvoyé
Sion B - Sierre BII 12-0
Sion BII - Monthey B 1-1

Sion B II est qualifié pour le prochain tour par le tirage au sort.

VETERANS

Monthey - Châteauneuf 4-0

Match international

Angleterre - Ecosse 1-2

Coupe suisse des vétérans

Lausanne - Grasshoppers 1-2
Mercredi 10 avril 1963

LIGUE NATIONALE A
Chaux-de-Fonds - Granges

Matchs du week-end de Pâques

LIGUE NATIONALE A

Sion - Servette

LIGUE NATIONALE B

Berne - Vevey

PREMIERE LIGUE

Versoix - Etoile Carouge
Raron - Forward Morges

COUPE SUISSE - FINALE

A Berne - Stade du Wankdorf
Grasshoppers - Bâle

Encore un match nul Forward Morges - Martigny 1-1

Mi-temps : 1 à 0.
Terrain de l'hippodrome en bon état.
Spectateurs : 400.
Arbitre : G. Droz de Marin (NE).
FORWARD : Depallens ; Cachin, Tachet ; Tremollet, Kaeslin, Nicolas ; Mathys, Magada, Moser, Freymond, Vulliamy.
MARTIGNY : Constantin ; Grand R., Ruchet, Martinet ; Kaelin, Regamey ; Giroud, Grand M., Joris, Pellaud, Maouche.
Buts : Moser (20e) ; Joris (79e).
Note : à la 28e et à la 36e, le gardien de Forward fut sauvé par les montants de ses buts.
Pour le Martigny-Sport, les dimanches se suivent et se ressemblent presque. En effet, cette équipe a réussi samedi son 9e match nul de la saison. Pourtant, son dernier adversaire, en l'occurrence le FC Forward de Morges, n'était pas une noix si dure à croquer, car, comme vous allez le lire, le but encaissé était tout à fait évitable. Pour s'assurer la totalité de l'enjeu, il aurait suffi de jouer sur un rythme un peu plus rapide et d'avoir un tantinet de chance avec soi.

À la 36e minute encore, Pellaud, qui se trouvait seul devant la cage, reprit un centre de volée et vit la balle s'écraser sur l'un des montants. La première mi-temps s'acheva sur une nette domination octodurienne mais cet avantage ne fut malheureusement concrétisé d'aucun goal.
Dès la reprise, Martigny joua franchement l'attaque afin d'obtenir l'égalisation que la physionomie de la partie ne permettait pas de contester. A la 8e minute, d'un puissant tir au ras du sol, Regamey faillit marquer mais Depallens, au prix d'une belle détente, parvint à dévier la balle en corner. Durant vingt bonnes minutes, Martigny conduisit le jeu tout à sa guise et tira force coups de coin. A la 34e minute, alors que le jeu se déroulait depuis un bon bout de temps dans le camp local, un centre de Regamey trouva Joris bien placé et ce dernier, de la tête, parvint finalement à loger le cuir dans les filets de Forward. Ce but égalisateur fut le dernier d'une partie qui, d'une manière générale, ne

passionna guère le public qui la suivit.
La défense de Forward manqua quelque peu de sûreté et, à plusieurs occasions, elle râta magistralement des balles apparemment faciles à dégager. Contre un autre adversaire, des erreurs de ce genre auraient pu coûter beaucoup plus cher. Telle que composée, l'équipe de Martigny a laissé entrevoir quelques lueurs d'espoir et devrait tout de même se tirer d'affaire. Ces meilleurs éléments furent, une fois encore, Kaelin pour la sobriété de son jeu, et Regamey, qui eut le mérite de se démener comme un beau diable. Ormis le but qu'il marqua, Joris fut assez effacé tandis que Pellaud se signala par ses centres impeccables. Maouche parut beaucoup trop lent et sa manière de temporiser met en évidence un manque de conviction certain. Du côté de Forward, on ne fit pas mieux et la majorité des joueurs, plus tout jeunes il est vrai, semblent manquer d'énergie.
R. G.

Alarmante faiblesse Etoile Carouge - Sierre 7-0

Mi-temps : 4-0.
Alarmante faiblesse que celle de Sierre. Etoile Carouge, sans jamais forcer son registre, a marqué sept buts, comme il aurait pu en réussir une douzaine.
Le match débuta fort mal, il est vrai, pour les visiteurs. Deux fâcheuses glissades de Camporini ouvrirent trop aisément le chemin des buts à Guillet (7e minute) et Ranzoni (9e).

Cet handicap de deux buts après dix minutes de jeu ne pouvait être remonté par une formation privée de toute force vive en attaque.
Jenny, au poste d'avant-centre, ne vit pratiquement pas une seule balle. Il était l'objet d'une double surveillance, Joye doublant l'arrière central Brentini. Cina, à l'aile gauche, ne put faire valoir sa puissance de shoot en raison de la forte opposition qu'il rencontra avec Cheiter, l'homme en forme de la défense genevoise. Emery timide, Gilletti accaparé par des tâches défensives, il restait Beysard. A la 13e minute, il faillit marquer sur une soudaine reprise de volée. Il eut encore un beau tir à la 52e minute avant de rater la transformation d'un pénalty à la 74e minute pour faute de main de Brentini sur centre tir de Cina. Beysard expédia le coup de réparation sur le montant. A la 89e minute, le même Beysard adressa une balle plongeante qui trompa Griessen mais heurta la transversale.
Beysard a donc résumé à lui tout seul les efforts offensifs d'une formation valaisanne très vulnérable en défense. Sur ce sol gras, boueux même, la maîtrise technique des Carougeois — en particulier chez Vincent, Dufau, Pasteur — fit merveille et mystifia à tout coup des défenseurs impulsifs mordant dans chaque feinte. Rien d'étonnant donc si les Genevois marquèrent sept buts. Nous avons dit que les deux premiers sont imputables à Camporini, pour les autres la responsabilité est collective. Le troisième fut signé par Vincent (25e), le quatrième par Guillet (40e) et les trois derniers par Zufferey (70e, 76e et 85e).
Sous les ordres de l'arbitre Ravey (Pully), les deux équipes jouèrent dans les compositions suivantes :

Ligue Nationale A

YOUNG BOYS - BALE 2-2
Au Wankdorf, les Bâlois sont partis en trombe et, après 24 minutes de jeu, le score était de 2 à 0 en leur faveur mais, petit à petit, les Bernois ont repris du poil de la bête et ont finalement sauvé un point. 8 000 spectateurs ont assisté à cette rencontre dirigée par M. Baumberger, de Lausanne.
Buts : Ire, Odermatt, 0-1 ; 24e, Blumer, 0-2 ; 46e, Daina, 1-2 ; 65e, Daina, 2-2.

CHIASSO - LAUSANNE 2-4
Au Campo-Sportivo, les Lausannois qui s'alignaient sans Hunziker n'ont laissé aucun espoir aux Tessinois. M. Zurrer, de Feldmeilen, était l'arbitre de cette rencontre disputée devant 2 000 spectateurs.
Buts : 18e, Grobety, 0-1 ; 20e, Frigerio, 0-2 ; 32e, Duerr (pénalty), 0-3 ; 40e, Riva, 1-3 ; 52e, autogol Grobety, 2-3 ; 58e, Glisovic, 2-4.

SERVETTE - LUGANO 5-1
Au stade des Charmilles à Genève, les locaux ont, devant 5 000 spectateurs, passé 5 buts à la défense tessinoise. Heuri, le nouvel international, s'est particulièrement mis en évidence en réalisant trois des cinq buts de son équipe. A noter au Servette la rentrée de Georgy. L'arbitre de ce match était M. Bucheli, de Lucerne.
Buts : 8e, 30e, 40e, Heuri, 3-0 ; 64e, Desbiolles, 4-0 ; 82e, Pasmandy, 5-0 ; 88e, Gottardi, 5-1.

GRANGES - GRASSHOPPERS 1-1
Les Grasshoppers, à une semaine de leur finale de coupe, n'ont pas forcé outre mesure au cours de ce match et se sont finalement contentés du partage des points. M. Schorer, d'Interlaken, dirigeait ce match joué devant 6 500 spectateurs.
Buts : 50e, Waeltli, 1-0 ; 65e, Facin, 1-1.

YOUNG FELLOWS - CHAUX-DE FONDS 1-2
Les Chaux-de-Fonniers, à court de compétition, se sont imposés de justesse au Letzigrund face aux Jeunes Compagnons qui ont été battus par 2 à 1. A noter chez les Jurassiens l'absence d'Antenen et de Bertschi. M. Weber, de Lausanne, dirigeait cette rencontre disputée devant 4 000 spectateurs.
Buts : 17e, Vuilleumier, 0-1 ; 20e, Lichtenberger, 1-1 ; 69e, Mazzouz, 1-2.

ZURICH - BIENNE 3-1
Au Letzigrund, 7 000 spectateurs ont assisté à une nouvelle victoire du leader actuel, le FC Zurich, qui a battu par 3 à 1 les Biennois, lesquels ont néanmoins laissé une très bonne impression. M. Heymann, de Bâle, était l'arbitre de ce match disputé sur un terrain gras et sous la pluie.
Buts : 10e, von Burg, 1-0 ; 34e, Graf, 1-1 ; 36e, Sturmer, 2-1 ; 89e, 3-1.

Ligue Nationale B

AARAU - BERNE 2-1
Les Argoviens en recevant les Bernois ne se sont pas fait prier pour remporter la victoire et, du même coup, augmenter leur capital de points de deux unités. 2 000 spectateurs ont assisté à cette rencontre dirigée par M. Boller, de Binningen.
Buts : 12e, Zimmermann, 0-1 ; 41e, Lehnher, 1-1 ; 79e, Gribi, 2-1.

VEVEY - BODIO 0-0
Malgré une très grande domination du Vevey tout au long de ce match, le score est resté nul et vierge, la défense tessinoise parvenant toujours à écarter le danger. Seulement 1 000 spectateurs ont assisté à ce match arbitré par M. Buehlmann, de Berne.

CANTONAL - THOUNE 0-1
Les Neuchâtelois, en perdant face à Thoue par 1 à 0, se font rejoindre en tête du classement de la LNB par Schaffhouse, leur poursuivant immédiatement. Thoue est une équipe qui n'a jamais convenu à Cantonal et en ce dimanche il en a été de même. 2 000 spectateurs ont assisté à la défaite de leur favori et M. Stettler, de Feuerthalen, était l'arbitre.
Buts : 25e, Spycher, 0-1.

BELLINZONE - UGS 1-1
Les Genevois ont réussi un petit exploit en tenant en échec les Tessinois qui sont toujours redoutables lorsqu'ils évoluent sur leur terrain. M. Sisspele, de Berne, dirigeait cette partie disputée devant 1 500 spectateurs.
Buts : 13e, Romagna, 1-0 ; 85e, Furrer, 1-1.

SCHAFFHOUSE-FRIBOURG 3-2
Les Fribourgeois, qui s'alignaient sans Brosi, se sont inclinés par 3 à 2 au stade de la Breite et, du même coup, leur position au classement est de plus en plus alarmante et il est probable qu'ils feront les frais de la relégation en 1re ligue à la fin de la saison. 2 000 spectateurs assistaient à ce match dirigé par M. Dal Pian, de Cassarate.
Buts : 9e, Zaro, 1-0 ; 36e, Brunisholz, 1-1 ; 67e, Feeh, 2-1 ; 80e, Flury, 3-1 ; 88e, Rossier, 3-2.

PORRENTROY - WINTERTHOUR 2-1
Winterthour, qui s'alignait sans son arrière Koch, a dû, au stade du Tirage, laisser la victoire aux locaux, qui de ce fait reviennent dans le groupe de tête. M. Pécorini, de Genève, était l'arbitre de ce match disputé devant 2 000 spectateurs.
Buts : 40e, Borkowski, 1-0 ; 42e, Lesniak II, 2-0 ; 85e, Braendli.

BRUEHL - MOUTIER 2-0
Par cette défaite, les Jurassiens se retrouvent à l'avant-dernière place du classement et devront faire de gros efforts pour échapper à la relégation. 2 100 personnes ont assisté à la victoire des St-Gallois. M. Grassi, de Novazzano, était l'arbitre du match.
Buts : 34e, Thommes, 1-0 ; 64e, Stoller (pénalty), 2-0.

CAROUGE : Griessen ; Cheiter, Brentini, Heubi ; Joye, Vincent ; Dufau, Zufferey, Pasteur (puis Saudan dès al 30e), Guillet, Renzoni.
SIERRE : Salamin ; Camporini, Genoud III ; Morand, Genoud II, Fricker ; Emery, Beysard, Jenny, Gilletti, Cina.
G. T.

ARKINA
source de joie
1/4 + 1/2
eau minérale ARKINA S.A. Yverdon-les-Bains

Victoire magnifique et presque inespérée Lucerne - Sion 1-2 (1-2)



★ Anker, toujours aussi opportuniste, a marqué un but.

(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER A LUCERNE)

Terrain de l'Allmend, assez lourd. Plus durant la deuxième mi-temps. 3800 spectateurs.

Arbitre : M. Anton Helbling, Uznach, excellent.

SION : Barlie ; Germanier, de Wolff, Héritier, Salzmann ; Goelz, Mantula ; Sixt II, Gasser, Anker, Quentin.

LUCERNE : Permunián ; Lustenberger, Schumacher, Stehrenberger ; Zurmühle, Arn ; Wuest, Wolfisberg, Fischer, Lettli, Stoeckli.

Notes : à la 30e minute, Akeret remplace Lustenberger et, juste avant la mi-temps, Quentin cède sa place à Meier.

LE FILM DU MATCH

Dès le coup d'envoi, les poulains de Mantula se portent à l'assaut des buts de Permunián, mais la réplique lucernoise ne se fait pas attendre et, à la 5e minute, Wuest reprend de volée la balle qui file largement par-dessus les bois de Barlie. Trois minutes plus tard, c'est au tour de Sixt II d'inquiéter Permunián, mais la balle longe la ligne et sort. Puis Quentin réussit à placer un véritable « boulet » que Permunián a toutes les peines à maîtriser. La domination séduoise persiste. Les buts lucernois sont littéralement assiégés et c'est miracle si aucun tir ne fait « mouche ». Notons à la 17e minute un but de de Wolff annulé pour hors-jeu. Durant cette

phase, Gasser est touché à la jambe et doit sortir se faire soigner. Il reprendra sa place à la 20e minute. Sur une des rares incursions lucernoises dans le camp valaisan, Wuest donne un centre à Fischer qui, du pied allongé, bat Barlie. But régulier quoique pour le moins immérité.

Loin de se décourager, nos représentants attaquent de plus belle et, à la 25e minute, un tir ras-terre d'Anker, pris de 25 mètres, surprend Permunián qui laisse filer le cuir au fond des filets. Une minute plus tard, Sixt II, très opportuniste, raccroche une balle perdue, la donne subtilement à Gasser dont la « bombe » est mise en corner. A la 33e minute, sur une descente toute de précision de la ligne d'attaque, Gasser, toujours lui, dribble deux joueurs, tire très sèchement, Permunián renvoie faiblement des poings, Stehrenberger surgit et... marque imparablement contre son camp. Puis c'est au tour de Barlie de démontrer ses talents de gardien volant sur un coup franc botté par Wuest. Le festival séduois continue et, par deux fois, Quentin est à deux doigts d'aggraver le score. Malheureusement, cet

excellent élément se fait durement toucher par Schumacher et il devra quitter le terrain. Meier le remplace. La mi-temps est donc sifflée sur le score inespéré de 2-1 pour Sion.

Dès le début de la seconde période, l'on sent très nettement que Lucerne veut arracher l'égalisation, mais Barlie en très grande forme décourage les avants adverses par ses arrêts de grande classe. Sion profite de ce que les arrières lucernois sont abandonnés par leurs demis pour lancer de très dangereuses contre-attaques par Anker ou Sixt II. Au cours d'une rapide attaque contre son camp, Permunián se blesse malencontreusement. A la 68e minute, Sixt II, délaissé par son cerbère, centre sur Gasser qui prolonge sur Anker dont le tir passe de peu à côté. Dès lors et jusque vers la 80e minute, Sion repasse à l'attaque et Anker, puis Sixt II obligent la défense suisse alémanique à accorder un corner. Peu après, Wuest échappe à la surveillance de Salzmann, mais Héritier, qui a bien secondé son coéquipier, tend le pied et sauve une situation quasi désespérée. A la 84e minute, Arn se présente seul devant Barlie, mais notre brillant gardien détourne miraculeusement le cuir en corner. Réalisant le danger, Mantula et ses boys contrôlent le cuir et plus rien de spécial ne se passera jusqu'à la fin de la partie.

Le Français Raymond Delisle a remporté hier matin le 71me Tour du Lac Léman



★ Le Tour du Léman a été gagné par le Français Delisle au sprint. Notre photo montre le peloton de tête après Thonon. On reconnaît, de droite à gauche : Walter Villiger (Winterthour), second, Raymond Delisle (France), vainqueur, von Daeniken, qui a perdu plus tard le contact avec le groupe, et Manfred Haerberli (Zurich), troisième.

Disputée par un temps pluvieux et froid, la 71me édition du Tour du Léman, qui a réuni 105 concurrents, a vu la victoire du Normand Raymond Delisle, médaille d'or aux Jeux de l'amitié, en 1961, à Abidjan.

Après plusieurs échappées, dont la première se produisit déjà à Bellevue, il fallut attendre Montreux pour assister à celle qui fut décisive. Elle fut pour auteurs Laeuppi et von Daeniken, qui furent rejoints par Villiger, Genoud, Delisle, Gremion et Haerberli. Dans la côte de Vinzier (km. 137), Villiger et Delisle faussaient compagnie à leurs compagnons de fugue. Dans la descente, ils étaient rattrapés par Haerberli et von Daeniken. Toutefois, ce dernier lâchait prise. Derrière, on assistait à une belle remontée de Zoeffel et Maggi, qui ne parvenaient toutefois pas à revenir sur les hommes de tête. Au sprint, alors que Villiger allait gagner, il se

retournait, il était battu au dernier moment par le Français.

Voici le classement :

1. Raymond Delisle (Fr), les 180 km en 4 h. 45 14 ;
2. Walter Villiger (Winterthour) ;
3. Manfred Haerberli (Zurich), m. t. ;
4. Roland Zoeffel (Zurich), à 2 19 ;
5. Jean-Claude Maggi (Genève), m. t. ;
6. Vicente Burgal (Zurich), à 5 17 ;
7. René Schmied (Zurich) ;
8. Franz Brunner (Wohlen) ;
9. Manfred Hofer (Berne) ;
10. Hans Luethi (Zurich) ;
11. Fredy Dubach (Berne) ;
12. Gabriel Gremion (Genève), tous m. t. ;
13. Laurent Jolliat (Courtetelle), à 5 26 ;
14. Jacques Suire (Fr), à 9 06 ;
15. J. Brand (Berne) ;
16. Remo von Daeniken (Niedergoesgen) ;
17. Hans Gilgen (Berne), m. t. ;
18. Yves Vercellini (Fr), à 10 08 ;
19. Francis Blanc (Genève), à 10 27 ;
20. Bernard Vifian (Genève), m. t.

Sans hésiter on choisit

Teinturerie Sixt-Kreissel
AV. DE LA GARE SION TELEPHONE 215 81

Angle Planta
... c'est tellement mieux !

NETTOYAGE RAPIDE DE VETEMENTS
P 38-14 S

Emile Dæms a privé Van Looy du triplé dans Paris-Roubaix...

Battu l'an dernier par van Looy, qui s'était échappé en solitaire à deux kilomètres de l'arrivée, le Belge Emile Dæms a pris une cinglante revanche en s'imposant au sprint devant le double champion du monde au terme de la 71me édition de Paris-Roubaix. Sixième en 1961, deuxième en 1962, le petit Belge a pu cette fois placer victorieusement sa fameuse pointe de vitesse, comme il l'avait fait au terme du Tour de Lombardie en 1960 et de Milan-San Remo en 1962. Le moins que l'on puisse dire est que la fin de ce 71me Paris-Roubaix fut passionnante. Comme il l'avait fait à Milan-San Remo, l'Allemand Rolf Wolfshohl y joua un rôle en vue en se lançant seul à la poursuite de Noël Foré, le vainqueur du Tour des Flandres qui avait pris le large en solitaire à l'approche de Roubaix et en le laissant littéralement sur place dans la dernière côte de « l'Enfer ».

On s'apprêtait à fêter l'arrivée victorieuse de Wolfshohl lorsque le champion du monde de cyclo-cross fut rejoint par le groupe de ses poursuivants et lâché à l'entrée du stade-vélodrome de Roubaix. La course se joua dès lors au sprint. Longtemps en tête avec plusieurs longueurs d'avance, le Belge de Cabooter fut sauté dans la dernière ligne droite par Dæms, grand bénéficiaire de la tentative de son coéquipier Wolfshohl, par van Looy et par le Hollandais Johannes Janssen.

Comme d'habitude, ce Paris-Roubaix s'est divisé en deux phases distinctes. Sur les 200 premiers kilomètres, courus sur de bonnes routes, le peloton des 132 coureurs chercha surtout à perdre le moins de forces possible contre le vent en prévision de « l'Enfer », un « Enfer » que les organisateurs avaient encore rendu plus difficile que par le passé. Cette première partie de la course fut marquée par plusieurs crevaisons (dont celle d'Anquetil), puis par une échappée des Français Foucher, Le Borgne et Battais qui furent rejoints après avoir compté 3' 30 d'avance. Dans la côte de Doullens (km. 148), l'Allemand Rolf Wolfshohl fit la preuve de ses indiscutables qualités de grimpeur, mais sa fugue fut sans lendemain et au contrôle de ravitaillement d'Arras (km. 183), le peloton était toujours groupé. A Montchaux (km. 218), tous

les favoris étaient encore ensemble. La première difficulté de « l'Enfer », la côte de Caoin, dans Mons-en-Pévèle (km. 220), devait faire la décision. Un groupe de tête se formait avec van Looy (qui, rappelons-le, vivait un troisième succès consécutif dans Paris-Roubaix), G. Desmet, A. Desmet, de Cabooter, Dæms, Plankaert, Foré, J. Janssen, Poulidor, Post, Simpson, Maliepaard, R. Altig, Wolfshohl et M. Janssen.

Rolf Wolfshohl était le premier à attaquer et le Belge Foré pouvait seul le suivre. Les crevaisons devaient alors jouer un rôle important, ainsi d'ailleurs que les chutes. Rudi Altig commençait à faire connaissance avec les pavés, alors que G. Desmet et Maliepaard étaient victimes d'une crevaison. Wolfshohl lui-même n'était pas épargné par les silex et il devait laisser Foré partir seul vers Roubaix.

Mais l'Allemand pouvait revenir après avoir réparé. Il rejoignait Foré, à bout de forces et se retrouvait seul au commandement à un kilomètre du but. Wolfshohl était cependant lui

aussi au bout de son rouleau et il se faisait rejoindre et dépasser par le groupe de ses poursuivants juste avant d'entrer sur la piste de Roubaix. Sa seule consolation était de voir son coéquipier Emile Dæms s'imposer au sprint aux dépens de Rik van Looy qui n'a pu ainsi égaler le record de Lapize, seul coureur à avoir remporté l'épreuve trois fois consécutivement (1909-1910-1911).

Voici le classement :

1. Emile Dæms (Be), les 261 km en 7 h. 03 33 (moyenne 37,681) ;
2. Rik von Looy (Be) ;
3. Johannes Janssen (Ho) ;
4. Marcel Janssen (Be) ;
5. Armand Desmet (Be) ;
6. Raymond Poulidor (Fr) ;
7. Peter Post (Ho) ;
8. Simpson (GB) ;
9. de Cabooter (Be) ;
10. Plankaert (Be), tous même temps que Dæms ;
11. Wolfshohl (All), 7 h. 03 39 ;
12. Foré (Be), 7 h. 04 15 ;
13. Beheydt (Be) ;
14. G. Desmet (Be) ;
15. van Aerde (Be) ;
16. van Geneugden (Be) ;
17. Nys (Be) ;
18. Darigade (Fr), tous même temps que Beheydt, ainsi que le peloton principal.



★ Barlie, héros du match, s'est montré brillant en toutes occasions.

Graves sanctions contre le F. C. Côme

Cinq matches perdus : telle est la grave sanction que vient de prendre la commission de discipline de la Ligue nationale italienne contre le FC Côme, participant au championnat de seconde division, coupable d'avoir utilisé, au cours de cinq rencontres officielles, le joueur Paolo Bessi, qui avait été disqualifié.

L'affaire concerne cinq matches qui eurent lieu au début de la saison, entre le 30 septembre et le 28 octobre 1962, et auxquels prit part Paolo Bessi, qui avait été suspendu jusqu'au 31 octobre 1962 par la commission de discipline de la Ligue amateur de Toscane, dont il dépendait avant d'être transféré à Côme. La commission a donc décidé de donner match perdu à Côme pour ces cinq rencontres (Côme avait remporté une victoire, fait un match nul et subi trois défaites) et de suspendre Paolo Bessi jusqu'au 30 juin 1963.

Nos commentaires

La première mi-temps fut un véritable régal de football moderne et à la pause les 3800 spectateurs ne cachaient pas leur admiration devant la volonté et le bon esprit manifesté par les Valaisans. Il semble en effet qu'un vent nouveau souffle dans l'équipe valaisanne. Certains joueurs ont enfin compris qu'un match ne se gagne pas seulement le dimanche mais également durant toute la semaine. Espérons que ce n'est pas un feu de paille mais qu'au contraire ce bel état d'esprit d'équipe durera jusqu'à la fin de la saison.

Que dire de nos joueurs et qui féliciter ?

Ne faisons pas de distinction et applaudissons-les tous sans retenue, du gardien de but à l'ailier droit, en passant par les arrières, les demis et les autres avants.

Tous ont accompli avec cœur et courage la tâche que leur avait assignée Mantula : jamais durant toute la rencontre l'on n'a vu un signe ou une parole de reproche d'un joueur envers un de ses coéquipiers.

Que penser de Lucerne ? Disons-le franchement, cette équipe nous a déçu car à plusieurs reprises, durant la première période de jeu, elle s'est fait « amuser » par nos représentants.

Cela provient peut-être du fait que nos adversaires ont sous-estimé les possibilités des joueurs du club séduois.

En conclusion, victoire entièrement méritée du F. C. Sion, dont les principales qualités furent : discipline, décision, rapidité et calme.

Bravo et... rendez-vous vers de nouvelles victoires.

En lever de rideau, mais sur un terrain annexe, Sion réserve, après une partie âprement disputée, a battu les réserves lucernoises par 5-3.

Obergoms s'impose à Zinal

Malgré le temps peu élément de ce dernier dimanche, les « Relais des Plats de Zinal » ont connu leur succès traditionnel.

La course principale, sous forme de relais de 3 fois 10 km a vu la victoire de la formation d'Obergoms. Konrad Hischer obtint également le meilleur temps individuel de la journée en couvrant la distance en 39' 12". Quant au slalom spécial qui se déroula en marge des relais il fut remporté par Laurent Darbellay de la police cantonale.

Voici les résultats :

- Fond : 3 x 10 km. :
1. Obergoms ;
 2. Police cantonale (Genoud, Darbellay, Truffer) ;
 3. Zinal ;
 4. Vercorin ;
 5. Zinal II.
- Slalom spécial :
- Juniors : 1. Renggli, Vercorin.
Seniors : 1. L. Darbellay, PC.

Brupbacher 2me au Brustli

Slalom géant du Brustli, à Attinghausen :

1. Adolf Mathis (Bannalp) 1 29 5 ;
2. Fredy Brupbacher (Crans) 1 31 7 ;
3. Werner Schmid (Stoos) 1 32 4 ;
4. Bruno Zryd (Adelboden) 1 32 5 ;
5. Rupert Suter (Stoos) 1 32 7 ;
6. Toni Mathis (Bannalp) 1 34 8.

- Dames : 1. Heidi Biebl (Al) 1 38 7 ;
2. Ruth Leuthardt (Hochstuckli) 1 44 9.
Juniors : 1. Kurt Schnyder (Wangs) 1 35 3.

R. Reichenbach
et
M. Germanier
SION ☎ 2 38 73
Rue
des Amandiers 13
tapissiers-
décorateurs
P 332-1 S

Garage ELITE Sierre

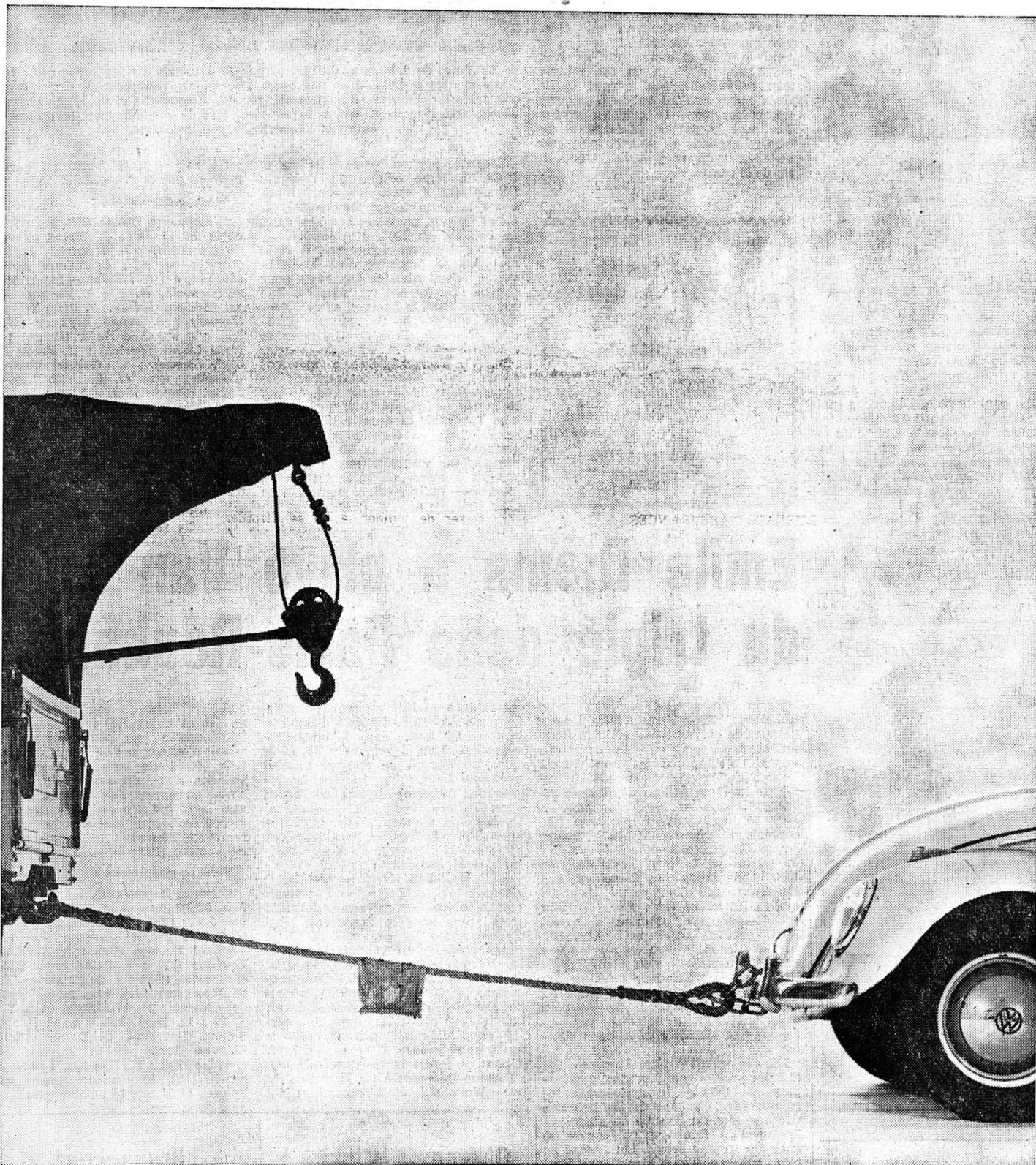
Agence Alfa Roméo

Grand marché voitures d'occasion

Du samedi 6 avril au samedi 13 avril 1963
de 8 heures à 19 heures

Citroën - Renault - Opel - Taunus - Ford - Fiat - Alfa-Roméo

P 83-4 S



Un mirage?

...ou bien avez-vous déjà vu une VW dans cette fâcheuse position? Une VW remorquée à cause d'une panne mécanique? Certainement pas. Cela n'arrive pratiquement jamais. Mais si, par miracle, vous deviez au cours des six prochains mois (ou plus exactement jusqu'au 31 août 1963) constater un fait semblable, nous vous donnerions cinq francs, sauf, évidemment, s'il s'agit d'une VW accidentée. Conditions: vous devez nous indiquer, par carte postale, le numéro des plaques de police de la VW remorquée ou celui de

la dépanneuse, le lieu et l'heure de votre observation ainsi que votre adresse. Envoyez cette carte postale à: «Action 5 francs», AMAG, Schinznach-Bad. «Une pièce de cent sous représente peu de chose» direz-vous peut-être. Avec une pièce de cent sous, l'économique VW parcourt plus de 130 kilomètres.

Est-ce qu'une telle action ne va pas nous coûter des sommes folles? (Il faut en effet penser que la Suisse compte environ 140 000 VW et qu'un seul remorquage peut être vu et signalé

par plusieurs centaines de personnes.) Nous ne le pensons pas. Nous connaissons notre VW. Nous savons qu'une panne mécanique ne peut survenir que rarement. Très rarement. Et même jamais pour la grande majorité des VW. Regardez tout de même attentivement autour de vous. Vous verrez un grand nombre de voitures remorquées. Si, aussi extraordinaire que cela paraisse, vous apercevez une VW parmi elles, alors vous aurez gagné 5 francs.



VW 1200 FR. 6675.- VW 1500 FR. 8750.-
PLUS DE 350 AGENTS DORLOTENT LA VW EN SUISSE.
ILS TRAVAILLENT SELON LE TARIF A PRIX FIXES VW QUI COMPREND 421 POSTES. CE SYSTÈME EST UNIQUE EN SUISSE
CAR IL ENGLOBE TOUTES LES INTERVENTIONS QUE POURRAIT ÉVENTUELLEMENT EXIGER VOTRE VW.

Avantageuses conditions de paiement par Aulina S.A., rue d'Italie 11, Genève, et à Brugg. Demandez la prospectus Aulina détaillé à votre agent VW ou directement à Aulina S.A.



NOUS CHERCHONS
pour entrée tout de suite

chauffeur

avec permis poids lourds.
Gros gages et caisse de retraite.
Place stable à l'année.

Faire offres à G. Gaillard &
Fils, Saxon, tél. (026) 6 22 85.
P 5416 S

A VENDRE A SIERRE

terrain

de 1431 m², situation excellente.
Parcelle à construire. Prix
fr. 40.- le m².

Ecrire sous chiffre P 438 S à
Publicitas Sion.

50 duvets

neufs, la pièce
Fr. 25.-

Meubles MARTIN
Rue P. Neuve Sion
Tél. (027) 2 16 84

P 200-E-2 S

A LOUER à Sion
pour entrée im-
médiate

MAGNIFIQUE
APPARTEMENT

de 5 pièces dans
immeuble neuf
quartier très tran-
quille. Vue magni-
fique.

S'adresser au bu-
reau du journal
sous chiffre 123.

Café de l'Avenue
à Sion

cherche une bon-
ne

SOMMELIERE

Date d'entrée à
convenir.

Tél. (027) 2 17 36.
P 5470 S

BERNE

Jeune couple avec
bébé de 13 mois,
cherche pour Ber-
ne

jeune fille

comme employée
de maison ayant
notions de cuisine.
Bonne présenta-
tion exigée. Appa-
rtement moder-
ne. Tout confort.
Ecrire sous chif-
fre P 5476 S à
Publicitas Sion.

Remplaçante

est demandée, 2
jours par semaine.

Pinte Contheysan-
ne - Sion.

Tél. (027) 2 15 53.

A VENDRE
voiture Citroën

2 CV

1948, luxe belge,
très bon état.

S'adresser: Marcel
Biner - Bramois.
Tél. (027) 2 35 56.
P 5436 S

CAFE de l'Hôtel
de Ville de Marti-
gny demande une

SOMMELIERE

Entrée de suite.

Tél. (026) 6 11 04.
P 90495 S

On cherche pour
de suite

employée de maison

S'adresser au Ca-
fé-Restaurant du
Simplon, Sierre.
Tél. (027) 5 15 75.
P 5293 S

Vélo-Solex

Fr. 398.-

Garage
des 2 Collines

A. FRASS
SION

Tél. 2 14 91

P 139-2 S

Machines à écrire



Location-vente
Demandez
nos conditions

Hallenbarter
Sion

Tél. (027) 2 10 63.

Pas de surprise hier à Chippis

DEUXIEME LIGUE

Salquenen - Vernayaz 1-1

Mi-temps : 1-0.

SALQUENEN : Naselli ; O. Mathier, M. Mathier ; Amacker, R. Mathier, Pannatier ; Cina J.-P., Mathier A., Cina E., Pichel, Blatter.

Au terme d'un match très équilibré, arbitré par M. Favre, d'Yverdon, les deux équipes en présence sur le terrain haut-valaisan de Salquenen s'en sont retournés dos à dos. Le score nul de 1 à 1 correspond bien à la physionomie d'une partie intéressante, faite de jolis mouvements d'ensemble, qui se disputa de façon très correcte. Adrian Mathier ouvrit le score au milieu de la première mi-temps. Vernayaz obtint en seconde période une égalisation méritée et les deux formations se séparèrent donc sur ce résultat qui doit contenter tout le monde.

Chippis - Muraz 3-6

Mi-temps : 1-4.

CHIPPIS : Sciacca ; Menozzi, Rey ; Jentzen, Zufferey, Michlig ; Craviolini I, Craviolini II, Robert, Favre, Delétroux.

MURAZ : Chablais ; Borgeaud I, Vernaz III ; Vernaz II, Marquis, Turin II ; Borgeaud II, Franc, Schmid, Bussier, Turin I.

Arbitre : M. Gérard Coutaz, Genève, bon.

Au fil des minutes :

5e : Muraz ouvre la marque par Borgeaud II. Chippis ne se laisse pas abattre et manque de peu l'égalisation par Michlig. Cependant, les avant bas-valaisans sont plus décidés et entreprenants. A la 25e minute, Schmid augmente le score à la faveur d'une faute des arrières locaux. 28e : grosse erreur du nouveau gardien chipillard qui s'avance imprudemment et laisse la balle rouler au fond des filets. 30e : Borgeaud déborde la défense et inscrit sans peine le No 4. 37e : Favre parvient à réduire l'écart sauvant ainsi l'honneur avant la pause.

Après le thé, la fête de tir continue et, à la 50e minute, Borgeaud II marque une nouvelle fois. 51e : descente de Chippis, suite à l'engagement et Favre conclut en envoyant la balle dans les filets de Chablais surpris. 67e : Schmid inscrit le No 6, la balle ayant glissé sous le gardien. 80e : sur corner, Zufferey marque de la tête le troisième et dernier but de Chippis. Le score définitif est acquis mais cependant les hommes de Roussy se montrent très actifs en fin de partie. Sans nul doute, le meilleur

s'est imposé. La fin est sifflée, sonnant probablement le glas de Chippis.

Saillon - Orsières 1-0

Mi-temps : 1-0.

SAILLON : Raymond ; Buchard, Dussex ; Zuchuat, Roduit I, Vouillamoz ; Roduit II, Perraudin, Pellaud, Luisier, Ribordy.

Orsières se présente au complet.

Arbitrage assez moyen de M. Wangé, de Nyon.

Ce derby n'a peut-être pas tenu toutes ses promesses, car plusieurs buts auraient dû être marqués en première mi-temps déjà. Cependant, le jeu a été très correct et de très bonne qualité. Saillon s'est fait plus pressant et il obtint un coup franc très bien botté par Pellaud, qui laissa le gardien visiteur Reusis sans réaction. Durant la deuxième mi-temps, Orsières fit de belles descentes, mais les arrières saillonais, très à l'aise, ne laissèrent aucune chance aux Entremontants qui jouent beaucoup trop sur le centre. Saillon, en revanche, a présenté un joli football, contrairement à ces derniers dimanches. Toute l'équipe a mérité sa victoire bien que nous eussions préféré un score plus net.

St-Maurice-Monthey II 1-4

Mi-temps : 1-1.

ST-MAURICE : Cadourin ; Mottiez, Michaux ; Rimet, Baud, Crittin ; Hostettler, Sarrasin, Maestrochi, Roduit, Udry.

MONTHEY : Zaza ; Dupont, Béchon ; Arluna, Bosco, Paracchini ; Osttrini, Maillard, Défago, Fracheboud, Breu

Arbitre : M. Dumarterey, Nyon.

Buts : 40e, Défago ; 42e, Maestracchi ; 65e, Défago ; 67e, Osttrini ; 70e, Fracheboud.

Après la victoire de la seconde garniture face à Collombey II, les supporters agaunois ont dû une nouvelle fois, bien à regret, voir leur équipe favorite capituler devant les réserves montheyssannes. Dès le début, nous notons une légère supériorité des locaux qui, cependant, ne parviennent pas à concrétiser. Au contraire, Monthey contre-attaque vigoureusement et sera le premier à prendre l'avantage. Vive riposte agaunoise et voilà les deux équipes à égalité. En seconde mi-temps, les Agaunois assiégent sans succès les buts de Zaza. Ce seront encore les visiteurs qui, une nouvelle fois, reprennent la direction du match en marquant trois buts en cinq minutes. Les Agaunois pêchent par des dribblings inutiles et, de cette façon, le score ne sera pas modifié.

Bonne affaire pour les Montheyssans, tandis que, chez les Agaunois, rien ne va plus. Il faudra remettre de l'ordre et surtout reprendre confiance car, dans cette voie, l'équipe n'ira pas loin...

TROISIEME LIGUE

Lalden - Rarogne II 0-0

LALDEN : Pfammatter ; Schnydrig, Truffer A. ; Truffer M., Zeiter W., Imstef P. ; Zeiter A., Margelist, Fercher, Hutter, Heynen.

RAROGNE II : Imboden ; Bregy, Salzgeber ; Karlen, Troger A., Zenhäusern I ; Koepfli, Troger E., Stoffel, Zurbriggen, Zenhäusern II.

Arbitre : M. Fuchs, de Toffen.

Terrain bon. 100 spectateurs.

Ce derby haut-valaisan du dimanche, malgré la pluie qui venait de cesser de tomber, a pu se dérouler dans d'excellentes conditions sur le terrain de Lalden. Pourtant partis très fort au début, les locaux semblaient être capables de s'imposer. Seulement leurs tirs manquent par trop de précision. Il semble qu'on devra revoir un peu l'entraînement de plus près. Avec la reprise, ce sera au tour des visiteurs de se montrer dangereux et, en fin de partie, les gens de Lalden eurent beaucoup à faire pour couvrir leur gardien devant les assauts des cadets de Rarogne. Un résultat nul qui correspond bien au déroulement d'une partie sans grande histoire.

Grimisuat - Steg 2-1

Mi-temps : 0-0.

Ce match s'est déroulé à St-Léonard. Le terrain de Grimisuat étant toujours impraticable.

GRIMISUAT : Perruchoud ; E. Balet, A. Mabillard ; C. Savioz, Aymon, Ch. Mabillard ; Jules Roux, J. Roux, Lochmatter, J. Balet, R. Mabillard.

Grimisuat doit remplacer son gardien Agassiz blessé.

A peine le coup d'envoi est-il donné que les visiteurs se ruent à l'assaut des buts défendus par Perruchoud. Grimisuat a peine à desserrer l'étreinte et jusqu'à la mi-temps le jeu sera équilibré, les deux équipes s'en retournant dos à dos. Après la pause, Grimisuat a peine à desserrer l'étreinte prise de volée d'Aymon échoue sur la latte. La balle devient en jeu et J. Balet n'a aucune peine à ouvrir le score. Steg procède par échappées et l'une d'elles est près d'aboutir. Cependant, Lochmatter, qui a bien suivi une balle, se présente seul devant le gardien haut-valaisan et inscrit le No 2. Steg réagit immédiatement et, sur une mésentente des arrières locaux, leur centre-avant marque imparfaitement et établit du même coup le score final.

Sion II - Sierre II 3-1

Mi-temps : 2-1.

Ce match fut disputé en début d'après-midi, sur le nouveau terrain de l'Ancien Stand en très bon état, malgré la pluie.

SION II : Gaillard ; Pralong II, Schlotz ; Pellet, Walzer, Locher ; Bovier, Zufferey ; Holzer, Marzoli, Bianchini.

L'arbitre de la rencontre est M. B. Fellmann, de Berne, très bon, qui eut la tâche facilitée par la correction des deux équipes.

Dès le coup de sifflet initial, Sierre, qui joue avec le vent dans le dos, prend le commandement des opérations et, à la 4e minute, parvient à ouvrir le score sur un puissant tir des 20 m. de Crettaz. Les locaux ne s'avouent pas battus et l'on voit dès lors de magnifiques attaques qui, toutefois, ne donneront rien. Puis, à la 26e minute, Pellet, sur une balle en profondeur, se fait faucher dans le carré des 16 m. et l'arbitre donne justement un pénalty transformé par Bovier. Puis, à la 38e minute, Bianchini donne l'avantage pour les rouge et blanc sur une belle descente de la ligne d'attaque. Le jeu est quelque peu partagé mais toutefois le score reste inchangé jusqu'à la mi-temps.

La seconde mi-temps est nettement en faveur des Séduinois qui, sans relâche, oppriment leur adversaire, mais le manque de chance et la grande forme de Rouvinet dans les buts ne permettra pas d'augmenter le score. Toutefois, à la 71e, Bovier tire au but, Rouvinet ne parvient pas à garder la balle et Bianchini marque à nouveau. Ainsi, les hommes de Simili devront à nouveau s'avouer vaincus car le score restera inchangé jusqu'à la fin de la partie.

Conthey - Port-Valais 5-1

Mi-temps : 1-1.

Temps froids. Terrain bon. Spectateurs : une centaine.

PORT-VALAIS : Torrent R. ; Roch, Bressoud, Lenrai ; Grept, Brouze ; Jacquier, Hertel, Favez, Favez J.-M., Anchise.

CONTHEY : Arnold ; Maret, Savioz L., Berthousoz H. ; Théoduloz H., Evéquois M. ; Putallaz P., Sauthier J.-Ch., Berthousoz A., Putallaz R., Sauthier L.

Arbitre : M. Chessex, Lausanne, très bon.

Incidents : deux joueurs avertis, deux expulsions, arrêt du match à la 89e minute.

Match rapide de la part des deux équipes, quoique Conthey ait dominé durant la grande partie du temps. Toutefois, l'équipe de Port-Valais accepta mal sa défaite, ce qui obligea l'arbitre à interrompre la partie une minute avant la fin, à la suite d'incidents regrettables. Conthey remonte la pente et occuperait un bien meilleur classement sans quelques matches perdus bêtement.

Evionnaz - Riddes 1-5

Mi-temps : 0-2.

EVIONNAZ : Jordan III ; Richard I, Jordan IV ; Voefray II, Lugon, Voefray I ; Rappaz, Jordan III, Coquoz, Mettan.

Buts : 20e, 30e (auto-goal), 54e, 65e, 85e (auto-goal).

Evionnaz sauve l'honneur à la 80e minute.

Arbitre : M. Maibach, Prilly, bon. Très peu de choses à dire de ce match. Le résultat l'indique clairement. Les visiteurs avaient encore besoin de points et ils y sont parvenus aisément. Il faut dire que les locaux donnèrent très vite des signes de fatigue et, malgré leur place peu confortable, ils semblèrent se résigner bien assez tôt à conserver la queue quand bien même un redressement de dernière heure pourrait leur être profitable.

DEMANDONS pour création important dépôt à Sion de PIÈCES DETACHÉES ET ACCESSOIRES AUTOMOBILES

1 GERANT et MAGASINIERS-VENDEURS

Places intéressantes et conditions avantageuses.

Adresser offres avec curriculum vitae, copies de certificats, photo sous chiffre OFA 6027 P. à Orell Fussli-Annonces, Genève.

NOUS CHERCHONS

monteurs en chauffages centraux monteurs sanitaires apprentis

Faire offres à l'ENTREPRISE FARQUET & ROSSET - Chauffage - Sanitaire SAXON P. 90468 S

BUREAU D'ASSURANCES DE LA PLACE DE SION engage

secrétaire qualifiée et sténo-dactylo

Ecrire sous chiffre P 5451 S à Publicitas, Sion.

ON CHERCHE

1 chauffeur de pelle mécanique 1 conducteur de trax 2 mineurs

Entrée immédiate Auguste Ruppen, Terrassement, Champéry Tél. (025) 4 31 63 (le soir de 18 à 20 h.) P 5468 S

A VENDRE

voiture d'enfant

Tél. (027) 2 44 88. (aux heures des repas.) P 5527 S

A VENDRE

quelques toises de

foin-regain

à port de camion.

Tél. (026) 5 13 67. P 5534 S

CHERCHE DE SUITE

SOMMELIERE

Etrangère acceptée.

Offres au Café de la Place, Roche - Tél. (025) 3 51 31. P 11-9 L

A VENDRE

CAMIONNETTE

Studebaker mod. 1955, 14 CV, charge utile 1500 kg. Bâchée, Révisée à neuf.

Pour tous renseignements tél. (027) 4 82 51. P 5525 S

A LOUER

de suite

chambre

indépendante, tranquille, ensoleillée, eau courante, chaude et froide, douche.

Tél. (027) 2 28 90.

Ruedin, rue de la Dixence 19, Sion.

P 5530 S

Jeune ménage soigné cherche pr fin avril ou début mai

jeune fille

pouvant rentrer chez elle le soir, pas de gros travaux.

Tél. (027) 2 33 02.

P 5529 S

Occasions pour chalet

1 buffet cuisine 1 potager 2 trous 1 table avec lino 4 tabourets.

Le tout Fr. 240.—

P. PAPILLOUD - VETROZ. P 5532 S

IMPORTANT !

Notre service spécial change entièrement les talons cassés dans un délai très court.

(Réparations exécutées rapidement dans nos ateliers).



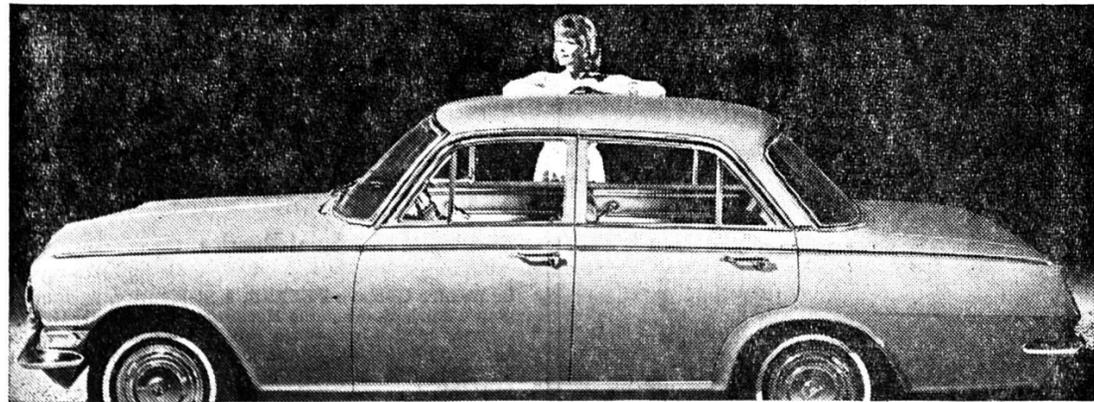
R. BABECKY - SION

Rue de Savièse - Tél. 2 48 62

Envois par poste

FERMÉ LUNDI MATIN

P 225-5 S



La nouvelle Vauxhall Cresta

115 CV, 6 cylindres, 6 places, freins à disque, dès 12 250.- fr.

Quand pouvons-nous vous la faire essayer ?

CRH 29/63 S B-C

Garage Neuwerth & Lattion, Ardon Tél. (027) 4 13 46
Garage L. Tschopp, Chippis - Tél. (027) 5 12 99



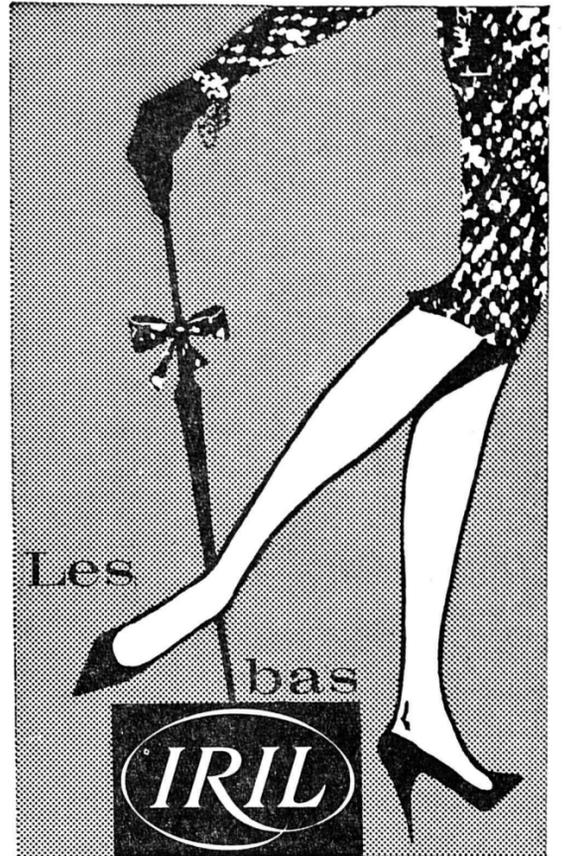
DEUX - PIÈCES en crêpe satin rayonne. Jupe droite à pli creux. Coloris marine / blanc.

GRANDS MAGASINS

Conset

49⁸⁰

Joyeuses Pâques



Les bas

IRIL

Constantin
fils sa. sion

P 69-39 S

VESPA
offre de la place pour deux



Tombola Fiat 1500

FAITES UN ESSAI DE FIAT 1500 ET VOUS POURREZ PARTICIPER À LA TOMBOLA FIAT!

VOUS FEREZ AINSI D'UNE PIERRE DEUX COUPS: MIEUX CONNAÎTRE ET APPRÉCIER CE MODÈLE AUX CARACTÉ-

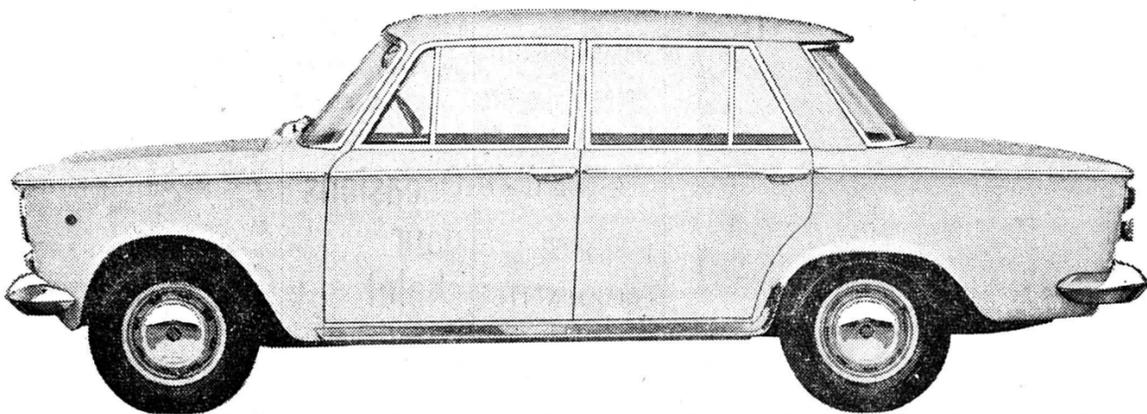
RISTIQUES EXCEPTIONNELLES, ET, AVEC UN PEU DE CHANCE À LA TOMBOLA: EN DEVENIR LE PROPRIÉTAIRE!

JUSQU'AU 22 MAI 1963, CHAQUE AGENT FIAT EN SUISSE VOUS REMETTRA,

APRÈS UN ESSAI GRATUIT, UNE CARTE VOUS PERMETTANT DE PARTICIPER À CETTE GRANDE TOMBOLA.

TIRAGE AU SORT DE CETTE TOMBOLA, SOUS LE CONTRÔLE D'UN NOTAIRE, LE 27 MAI 1963 À GENÈVE.

FIAT UN NOM SÛR



Agence publicitaire Reiwald, Bâle



Avec VESPA vous irez où vous voulez, quand vous voulez, comme vous voulez, même avec votre fidèle compagnon, dans les meilleures conditions de rapidité, de sécurité et d'économie.
Vespa 125 T Fr. 1590.- 125 GT Fr. 1650.-
1160 GS Fr. 1895.-

Sion: E. Bovier & Cie., Av. de Tourbillon 40. Martigny-Ville: Tissières frères, pl. de la Liberté. Monthey: C. Launaz. Sierre: A. Brunetti. St. Maurice: M. Coutaz, Grand-Rue. Vionnaz: G. Richo.

Vente aux enchères publiques

Saint-Maurice

Le notaire Gustave DEFERR, à St-Maurice, agissant pour l'hoirie de Madame Herminie de Werra-de Grisogono, mettra en vente aux enchères publiques, qui auront lieu à St-Maurice, au Café de la Dent du Midi, LE MERCREDI 24 AVRIL 1963, DES 14 H. 30 :

la parcelle 591 de St-Maurice, de 840 m2, comprenant : villa et jardin.

Les conditions seront lues à l'ouverture des enchères.

Pour tous renseignements, s'adresser à Me Gustave DEFERR, notaire, à St-Maurice.

Gustave DEFERR, notaire.

P 4993 S

MEMENTO

RADIO-TV

Médecin de service : s'adresser à l'hôpital, tél. 5 08 21.

Lundi 8 avril
SOTTENS

7.00 Petite aubade; 7.15 Informations; 7.30 Ici Autoradio Svizzera; 8.30 La Terre est ronde; 9.30 A votre service; 11.00 Emission d'ensemble; 12.00 Au Carillon de midi; 12.45 Informations; 13.05 Le Comte de Monte-Cristo; 13.05 Le Catalogue des nouveautés; 13.30 Musique classique; 14.00 Fin. 16.00 Le rendez-vous des isolés. Le Nez d'un Notaire; 16.20 Musiques pour l'heure du thé; 17.00 Perspectives; 17.45 Donnant-Donnant...; 18.30 Le Micro dans la vie; 18.55 Le village sous la mer; 19.00 La Suisse au micro...; 19.15 Informations; 19.25 Le Micro du monde; 19.50 Impromptu musical; 20.00 Enigmes et aventures. On ne meurt pas deux fois; 21.05 Le Manège aux mille plaisirs; 22.10 Romanie, terre de poésie; 22.30 Informations; 22.35 Le Magazine des institutions internationales; 23.00 Musique contemporaine; 23.30 Hymne national. Fin.

SECOND PROGRAMME

19.00 Emission d'ensemble; 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde; 20.15 Enrichissez votre discothèque; 21.00 Découverte de la littérature; 21.25 Les grands interprètes au studio; 22.10 Micro-Magazine du soir; 22.30 Hymne national. Fin.

BEROMUNSTER

6.15 Informations; 6.20 Réveil en musique; 6.55 Pour un jour nouveau; 7.00 Informations; 7.05 Concerto No 2 en ré maj., Haydn; 7.30 Ici Autoradio Svizzera; 8.30 Arrêt. 11.00 Emission d'ensemble; 12.00 Vaises d'E. Waldeufel; 12.20 Nos compliments; 12.30 Informations; 12.40 La Société de musique «Eintracht», Windisch; 13.15 Mélodies légères; 14.00 Pour Madame; 14.30 Concerto No 1 en ré maj., Paganini; 15.05 Trio en sol mineur, G.-B. Viotti; 15.20 Notre visite aux malades; 16.00 Versiegel, opéra-comique, L. Blech; 17.00 Le cri du pluvier; Poèmes japonais; 17.10 Deux Impromptus, Schubert; 17.30 Un homme nommé Jésus; 17.40 Pour les enfants; 18.05 Mélodies oubliées; 18.45 La nouvelle loi sur la circulation routière; 19.00 Actualités; 19.20 Communiqués; 19.30 Informations. Echo du temps; 20.00 Concert demandé par les auditeurs; 20.30 Notre boîte aux lettres; 20.45 Concert demandé par les auditeurs; 21.00 Pas de temps pour les loisirs; 22.00 Ch. Kunz, piano de jazz; 22.15 Informations; 22.20 Chronique hebdomadaire pour les Suisses à l'étranger; 22.30 Le Radio-Orchestre; 23.15 Fin.

TELEVISION

19.30 English by Television; 19.45 De jour en jour; 20.00 Téléjournal et bulletin météorologique; 20.15 Carrefour; 20.30 Duel à Cache-Cache; 21.30 Histoire en 40.000 Images; A qui le Squelette? 22.00 Table ronde; 22.25 Soir-Information; 22.50 Le Téléjournal; 23.05 Fin.

SIERRE

Pharmacie de service : Lathion, tél. 5 10 74.

SION

Chœur mixte du Sacré-Cœur — Mardi 9.4.63, à 20 h. 30 : répétition générale. Présence indispensable. Dernière répétition pour Pâques.

Sténo-Club — Association sténographique Aimé-Paris. — Entraînement tous les mardis à 18 heures, à l'ancien Hôpital, 1er étage à droite en vue du Concours qui aura lieu à Martigny, les 22 et 23 juin 1963. Le 27e Congrès de l'Association sténographique Aimé-Paris se déroulera également les 22 et 23 juin à Martigny.

DIVERS

Pharmacie de service : de la Poste, tél. 2 15 79.

Médecin de service : Dr Aymon, tél. 2 16 39.

Chirurgie : s'adresser à l'hôpital, tél. 2 43 01.

Les heures de visite aux malades ont lieu tous les jours de 11 h. 30 à 16 h. 30. En dehors de cet horaire, prière de ne pas insister.

ARDON. - Société de Musique La Cécilia. titon générale : Jeudi 4. Semaine du 7 au

FULLY, TIRS MILITAIRES 1963

Les tirs militaires 63 auront lieu avec le programme suivant : 5 mai, les tireurs des lettres D à M. 12 mai, les tireurs des lettres N à Z. Le stand sera ouvert de 13.30 h. à 18.00 h. Apporter les livres de service et de tir. Se munir des tampons auriculaires, qui sont obligatoires à l'intérieur du stand. Société de tir UNION Fully. Le Comité.

MARTIGNY

Pharmacie de service : Boissard, tél. 6 17 96.

Médecin de service : s'adresser à l'hôpital, tél. 6 16 05.



LA BOURSE

Chaque semaine, nous allons nous efforcer, dans un langage aussi peu technique que possible, de renseigner nos lecteurs sur ce qui fait l'objet de notre chronique quotidienne « LA BOURSE ».

Nous vous parlerons, tour à tour, de la Bourse en général, de son organisation, des principales places boursières en Suisse et à l'étranger, des actions, des obligations, des parts de fonds de placement, etc., des différentes sortes d'opérations autorisées en Bourse, et d'une manière générale sur tout ce qui touche à la bourse.

Aujourd'hui, nous commençons par : « Qu'est-ce que la Bourse ? ». Il nous a paru intéressant d'extraire de « Science pratique de la Bourse » d'Ernest Bory (Librairie Payot, Lausanne) le texte suivant :

M. R.x.

La Bourse n'est pas une invention moderne; la documentation aussi riche que variée traitant du commerce et de la Banque nous rappelle qu'elle remonte à l'antiquité. Naturellement, son organisation, son système, son fonctionnement ont évolué à travers les âges pour constituer, dans la nation, le centre de la vie financière, le pivot réel du marché des capitaux et, enfin, le lien nécessaire et discret entre les innombrables porteurs de titres. En outre, son mécanisme permet, en certaines circonstances, la création de liquidités nécessaires à la vie économique en général.

Grâce à la Bourse, les porteurs de titres, aussi bien obligataires qu'actionnaires, peuvent connaître périodiquement, ou chaque jour, la valeur de leurs placements; par elle, qui s'applique « à voir plus loin » pour déterminer présentement le prix d'un titre, les porteurs avancent un peu dans l'avenir qui n'est pourtant à personne; par elle toujours, des sommes considérables sont échangées, transformées, donnant ainsi aux porteurs de valeurs mobilières ce sentiment de liberté tant recherché pour les « mouvements confidentiels » de leurs affaires d'argent.

La Bourse, c'est l'Argent! Gagné ou perdu, ou encore sauvegardé sur des valeurs: d'industries, de cuivre, de caoutchouc, d'alimentation, d'amusement, de luxe ou d'or, c'est toujours l'Argent qui, constituant la raison d'être de la Bourse, est nécessaire aux uns en plus grande quantité qu'aux autres; ne permet aux uns de vivre que chichement et à d'autres somptueusement; l'Argent qui a pris dans l'existence humaine une signification abstraite et concrète à la fois, bien différente de celle de l'argent-métal tombé de son ancien piédestal parmi les métaux communs!

Qu'est-ce encore que la Bourse, dans tous les pays, sinon cette fraction d'activité collective où se livre une lutte incessante pour obtenir une victoire d'argent — cette fraction de vitalité économique qu'on ne saurait soustraire du grand tout, même provisoirement, sans engendrer un déséquilibre

fatal, comme on écarte par la force une vérité qui ne compose pas; La lutte incessante qui se déroule à la Bourse n'a pas de sentiments essentiellement politiques, ni n'exprime des revendications sociales ou révolutionnaires. Non, cette lutte anonyme a lieu entre acheteurs et vendeurs; les uns ne sont pas toujours définitivement battus par les autres, ce serait trop simple; les résultats n'y ont que rarement chance de longue durée; c'est une lutte paradoxale où les deux partis peuvent fort bien chanter victoire... momentanément. La Bourse, enfin, est un domaine où tout est contradictoire et incertain.

On a beaucoup médité de la Bourse. D'abord, des fortunes y ont été amassées, toute chose a son âge d'or. En-

suite, des fortunes s'y sont écroulées avec retentissement, laissant dans la mémoire des hommes désabusés des souvenirs d'une durable amertume. Ce qui exaspère souvent ceux qui perdent à la Bourse, c'est l'ignorance dans laquelle ils se trouvent quant à leur contre-partie. « Qui a gagné ce que j'ai perdu ? » En réalité, à chaque perte ne correspond pas automatiquement un bénéfice d'égale importance, car l'enchevêtrement de la vie boursière est beaucoup plus complexe qu'on l'imagine en général. Cependant, nul ne contestera que l'anonymat de la Bourse a quelque chose d'ironique, voire même de tragique en certaines circonstances, envers quoi la philosophie est fort peu opérante. Mais nulle part mieux qu'à la Bourse, on peut dire que « la roue tourne ». C'est ce qui lui donne son caractère d'universalité et lui a réservé sa place dans les institutions humaines. La Bourse ne défend pas le patronat et n'attaque pas les salariés (politique dixit), mais elle traduit l'évolution souvent difficile de leurs relations, de leur opposition, aussi de leur entente. La Bourse se réjouira toujours de la paix sociale; mais elle vit dans la crainte des révolutions, des cataclysmes, des grèves, des lock-out et naturellement des guerres.

(à suivre.)



100 ans
Helvetia Incendie
Saint Gall

On cherche une solution favorable dans le domaine scolaire du district

RAROGNE-ORIENTAL (Tr). — Depuis la mise en vigueur de la nouvelle loi scolaire, on sait que les responsables de l'instruction publique des localités de certaine importance sont tenus de mettre une école ménagère à la disposition de celles qui doivent la fréquenter. Pour ce qui concerne le district de Rarogne Oriental, une école de ce genre existait bien à Grengiols mais on dut se résoudre à fermer ses portes par suite du petit nombre de ses élèves. Tan-

dis que celle qui se trouve à Mörel ne peut pas recevoir toutes les élèves du district pour la simple raison que les locaux mis à disposition sont assez restreints. C'est pour ces motifs que les représentants des principales communes se sont réunies dernièrement afin de trouver une solution favorable pour cet important problème.

Cette réunion était présidée par M. Eugène Albrecht, préfet, et rehaussée par la présence de M. Adalbert Chastonay, représentant du Département de l'instruction publique, qui se fit un devoir de renseigner les participants sur le point de vue de l'Etat quant à la construction d'écoles régionales.

Dans ce même ordre d'idées, on a également discuté de l'éventuelle construction d'une école secondaire centrale pour jeunes filles. Au cours de cette assemblée, qui fut fort intéressante, une décision définitive, quant à la désignation de l'endroit où pourraient se construire ces bâtiments, n'a pu être prise. Mais lorsque les différentes communes intéressées se seront prononcées à ce sujet, il est fort probable que la capitale du district soit désignée comme lieu de rassemblement de la gent estudiantine féminine.

Rip Kirby

Copyright by
« COSMOPRESS, Genève »



MOBY DICK

HERMAN MELVILLE

Adaptation nouvelle et inédite de JACQUES MARCIREAU

49

Ainsi juché, son regard pouvait inspecter des kilomètres et des kilomètres. Aussi, dorénavant, de l'aube au crépuscule, il passa son temps en haut du grand mât. Il avait délégué Starbuck à la direction du navire et pourtant il semblait se méfier de lui et des autres officiers. Seuls avec Fedallah, les harponneurs trouvaient grâce à ses yeux.

Il ne s'en remettait pas moins au seul homme qui osât contrecarrer ses projets.

La première fois qu'Ahab se trouva perché là-haut, dix minutes ne s'étaient pas écoulées qu'un grand épervier noir des mers équatoriales se mit à décrire des tourbillons de plus en plus rapides autour de sa tête. L'oiseau de proie s'abattit d'un seul coup sur lui et lui enleva sa casquette entre ses serres et son bec crochu. Après quoi il remonta dans les airs et disparut à l'horizon avec son étrange butin.

Ahab, tout à sa surveillance passionnée, ne s'était même pas aperçu du larcin.

— Votre chapeau, capitaine! lui cria l'homme de vigie qui se trouvait un peu au-dessous, sur le mât de misaine.

Le capitaine tressaillit et porta instinctivement la main à sa tête nue. Après quoi il se fit confectionner un autre chapeau auquel il ajouta un élastique qu'il passa sous son menton.

Un jour, Ahab aperçut quelque chose qui prenait forme à l'horizon. Ce n'était pas une baleine mais tout simplement un navire : le *Délia*.

Jamais je n'ai vu de vaisseau si mal assorti à son nom! Au fur et à mesure qu'il s'approchait, nous nous rendions compte de l'étrangeté de son aspect : ses flancs étaient défoncés. Il n'en subsistait plus que quelques traverses. Des planches broyées pendaient, qui avaient dû constituer auparavant une baleinière.

Le navire était saccagé jusqu'à trois mètres des flots, comme s'il avait reçu une giffle gigantesque. Nous voyions au travers aussi aisément qu'entre les os nus d'un squelette.

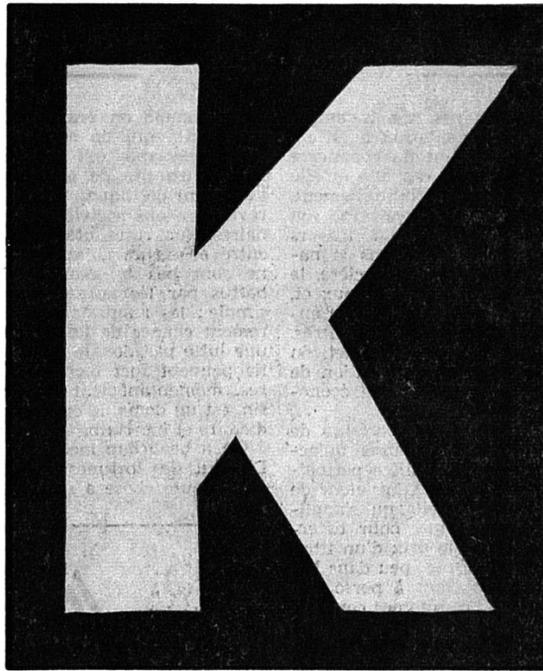
Ahab posa la question rituelle :
— Avez-vous vu le cachalot blanc ?
— Regardez !
Le capitaine, la voix creuse, se pen-

chait vers l'arrière, désignant sa coque meurtrie.
— L'avez-vous tué ?
— Le harpon qui le tua n'est pas encore forgé !
Puis, d'un geste macabre, le capitaine montra un hamac sur le pont, autour duquel des matelots silencieux se rassemblaient sans bruit : on les eût dit occupés à coudre.
— Pas forgé ! s'exclama Ahab en brandissant hors de leur fourreau les fers que Perth avait ajustés.
— Regardez, regardez cette main, cria-t-il, c'est elle qui lui donnera la mort ! Et voici de quel acier, trempé dans le sang et trempé par la foudre ! Et je fais le serment de le plonger trois fois sous sa nageoire, dans cet endroit chaud par où le cachalot blanc exhale sa vie maudite !
— Dieu vous protège, vieillard... mais regardez donc de vos yeux, continua l'autre capitaine en pointant son doigt vers le hamac. Sur les cinq forts gaillards partis à sa poursuite, je n'en ai plus qu'un à ensevelir ! Les autres l'ont été avant même d'avoir eu le temps de mourir ! Vous naviguez en ce moment sur leur tombe.
Puis il se tourna vers ses matelots :
— Etes-vous prêts ? Placez la planche sur la rambarde. Etendez le corps... Il s'avança vers le hamac en joignant les mains :
— O Dieu, toi qui es la résurrection et la vie...
— En avant, au gouvernail ! cria Ahab à ses hommes.
Son ordre était parti comme l'éclair, mais pas assez vite. Le *Pequod*

avait bondi en avant dans un bouillonnement d'écume, mais la chute du corps avait été entendue par les matelots, dont les yeux avaient vu l'eau jaillir le long de la coque.
C'était ce spectacle que le vieil Ahab aurait voulu leur épargner.
Comme les deux navires s'éloignaient l'un de l'autre, l'étrange bouée de sauvetage faite avec le cerceuil de Quequeq apparut aux yeux de l'équipage du *Délia*. Un matelot nous cria :
— Eh ! là-bas, dites donc, pourquoi fuyez-vous notre petite cérémonie ? Vous n'avez rien à nous envier, vous, avec votre cerceuil à l'arrière !
... Quelques jours s'écoulèrent.
Il faisait un temps d'une beauté surnaturelle. A l'horizon se confondaient le bleu de l'azur et celui des eaux. Des vagues languissantes s'offraient à nous comme des regards de femme.
Seul, Ahab, nerveux, hirsute, avec son cœur étincelant de haine, détonnait dans cette splendeur.
Et soudain, sous le chapeau du vieillard, une larme coula dans la mer bleue.
Starbuck la vit et s'approcha. Ahab était tassé sur lui-même. On eût dit qu'il écoutait les sanglots de son propre cœur. Starbuck demeura silencieux pour ne pas le troubler, ni faire remarquer sa présence.
Mais Ahab avait vu son officier.
— Starbuck ?
— Capitaine ?
— Oh ! Starbuck, je suis ému malgré moi par cette douceur du ciel. C'est par un jour pareil que j'ai tué ma première baleine. Je faisais mon

apprentissage de harponneur et je n'avais pas dix-huit ans... Il y a quarante ans... Sur ces quarante ans, mon ami, je n'en ai passé trois sur le plancher des vaches... Quand je pense à la vie que j'ai menée, à tant de solitude... et puis aux servitudes du commandement... Ah ! mon cœur se brise, je n'en puis plus vraiment...
Ahab s'appuya la tête entre les deux mains.
— Et cette pauvre fille que j'ai épousée... n'est-ce pas une veuve avant la lettre ? C'est la plus grande folie que j'ai faite... A cinquante ans passés ! Au lieu de demeurer sagement près d'elle, il a fallu que je poursuive sans trêve ma proie maudite à travers toutes les mers. Regardez-moi, Starbuck je suis un fou furieux, je le suis plus que jamais, oui... un démon plutôt qu'un homme !
Starbuck voulut ouvrir la bouche.
— Ne parle pas... Je me sens aussi vieux qu'Adam chancelant à ses derniers jours lorsqu'il eut accumulé les siècles après son départ du paradis. Viens plus près de moi, Starbuck, pour que je ne me sente pas aussi seul. Crois-tu qu'il y ait encore quelque espoir pour moi ? Approche que je lise dans ton regard. Oui, dans tes yeux, j'aperçois tout ce qui pourrait m'attendrir. Ami, dans tes yeux, je le jure, je viens d'apercevoir ma femme et mon enfant... Eloigne-toi maintenant, car ta douceur me gêne. Ahab diabolique et prédestiné doit faire la chasse à Moby Dick !
Starbuck tomba à genoux :
— Oh ! mon capitaine, grand et noble cœur... Il n'est pas trop tard !
(A suivre)

TOUS LES RECORDS SONT BATTUS



ouvre ses grands magasins

MARDI 9 AVRIL

à 9 heures

32 rayons très spécialisés
un bar à café
un département d'alimentation générale
une boucherie ultra-moderne
un service traiteur
un rayon de produits laitiers

Une magnifique surprise pour vos achats à partir de Fr. 5.-

KUCHLER - PELLET

AUX GALERIES DU MIDI - SION

P 61-8 S

OCCASION
EXCEPTIONNELLE !

VW 1500

modèle 1962, 12.000 km., garantie comme neuve. Prix intéressant. Facilités de paiement.
Tél. (026) 6 33 62 (heures des repas). P 234-1 S

JE CHERCHE

coiffeuse

ou éventuellement **coiffeur** dames. Entrée 16 avril ou date à convenir. Nourrie, logée, bon salaire.

Tél. (038) 9 32 48. 33 N

ON CHERCHE

2 mécaniciens

qualifiés
(De préférence des Suisses)

Entrée de suite.

S'adresser

Garage Valaisan,
Kaspar Frères - Sion.

Tél. (027) 2 12 71. P 23-16 S

UNE BELLE JAMBE

avec



le bas de qualité
emballage économique
2 paires sans couture

pour Fr. **5.90**



P 36-24 S

Pour entrée de suite ou à convenir, nous cherchons

1 vendeuse

1 apprentie-vendeuse

Semaine de 5 jours.

Se présenter chez

CONSTANTIN FILS S.A.
SION P 69-37 S

SAUCISSES MI-PORC
100 gr. - la pce 30 ct.
30 pces 25 ct. - 100 pces 20 ct.
SAUCISSON SEC
la pce 1.50 - 10 pces 1.30
Envoi partout contre remb
Boucherie
O MUDRY - MARTIGNY
Tél. (026) 6 10 73

ON CHERCHE

1 bonne vendeuse

Entrée tout de suite.

S'adresser au Magasin
Ruchet, Fromagerie Valaisanne
Martigny-Ville
Tél. (026) 6 16 48 P 90483 S

Feuille d'Avis : partout

SOCIETE INDUSTRIELLE

cherche prêt de

Fr. 30.000.-

à Fr. 50.000.-

Intérêt élevé. Prompt remboursement.

Ecrire sous chiffre P 5430 S à Publicitas Sion.

OCCASIONS
PHOTO
CINEMA
Appareils de projection

MICHEL DARBELLAY - MARTIGNY-VILLE
Place Centrale, 3 Tél. 6 01 71

Ofa 20 L

CHAUFFEUR

pour camion - Diesel est demandé par entrepreneur de la place de Lausanne, pour le ravitaillement des chantiers.

Nous offrons bon salaire, place stable, ambiance de travail agréable et avantages sociaux.

Faire offres à : E. Imhof SA.,
24, av. de Morges, Lausanne.
Tél. 24 27 85 P 191 L

Vous qui désirez un intérieur confortable et élégant, profitez de notre grande...



Quinzaine du Salon

du 1er au 15 avril 1963

MODERNE - CLASSIQUE - RUSTIQUE - STYLE



REICHENBACH & Cie S.A.
Fabrique de Meubles
SION

EXPOSITIONS - VENTE: Avenue Pratifori - Tél. (027) 2 12 28 - USINE: Route du Rawyl - Tél. (027) 2 10 35.

P 24-9 S

A VENDRE

2 tracteurs

MEILI 18 et 23 CV

révisé et peinture neuve. Prix intéressants. Facilités de paiements.

Charles KISLIG, agence Meili, SION.

A LOUER

A SION

APPARTEMENT

de 8-9 pièces en plein centre.

Pour traiter s'adr. à M. Micheloud César, Agence immobilière à Sion. Tél. (027) 2 26 08.

A VENDRE

ENTRE LOYE ET ITRAVERS

belle parcelle

de terrain à bâtir - eau, électricité - route, égout à proximité.

Pour traiter s'adr. à M. Micheloud César, Agence immobilière à Sion. Tél. (027) 2 26 08.

A VENDRE

A BRAMOIS

1 terrain

arborisé plein rapport, ensoleillé, en bordure de route, conviendrait pour construire.

Pour traiter s'adr. à M. Micheloud César, Agence immobilière à Sion. Tél. (027) 2 26 08.

A VENDRE PRES

D'ANZERE et AYENT

terrain à bâtir

pré-forêt de 7.600 m² Fr. 7.- le m².

Pour traiter s'adr. à M. Micheloud César, Agence immobilière à Sion. Tél. (027) 2 26 08.

A VENDRE

A CHALAIS

terrain arborisé

plein rapport 10.800.- m², en bordure du chemin.

Pour traiter s'adr. à M. Micheloud César, Agence immobilière à Sion. Tél. (027) 2 26 08.

ON CHERCHE

pour cet automne

1 bar à café

avec alcool, ou petit café en plaine - de préférence en ville.

Pour traiter s'adr. à M. Micheloud César, Agence immobilière à Sion. Tél. (027) 2 26 08.

A VENDRE

EN PLEINE VILLE

APPARTEMENT

de maître - 212 m² - 8 pièces - hall, cuisine ultra moderne - 2 salles de bain.

Pour traiter s'adr. à M. Micheloud César, Agence immobilière à Sion. Tél. (027) 2 26 08.

A VENDRE

A CHAMPSEC

1 grande parcelle

de terrain d'environ 16.000 m².

Pour traiter s'adr. à M. Micheloud César, Agence immobilière à Sion. Tél. (027) 2 26 08.

A VENDRE SUR ITRAVERS

PRES DE LA FORET

terrain

de 12.000 m² environ.

Pour traiter s'adr. à M. Micheloud César, Agence immobilière à Sion. Tél. (027) 2 26 08.

P 476-25 à 51 S

A VENDRE

1 forêt

accessible en camion, 14.000 m² environ Fr. 80 le m², proximité de la plaine; on pourrait extraire de la terre pour l'autoroute.

Pour traiter s'adr. à M. Micheloud César, Agence immobilière à Sion. Tél. (027) 2 26 08.

A VENDRE DANS LES MAYENS, LOCALITE PRES DE SION

1 hôtel

avec magasin.

Pour traiter s'adr. à M. Micheloud César, Agence immobilière à Sion. Tél. (027) 2 26 08.

A VENDRE

A LOYE

UN APPARTEMENT

à transformer, bonne situation, Fr. 12.000.-.

Pour traiter s'adr. à M. Micheloud César, Agence immobilière à Sion. Tél. (027) 2 26 08.

A VENDRE AU

BORD DU LAC EN VALAIS

1 hôtel

de 10 chambres - excellente affaire - Chiffre d'affaires important - quelques facilités de paiement à candidat sérieux.

Pour traiter s'adr. à M. Micheloud César, Agence immobilière à Sion. Tél. (027) 2 26 08.

A REMETTRE

1 épicerie

près de la gare de Sion - excellent centre.

Pour traiter s'adr. à M. Micheloud César, Agence immobilière à Sion. Tél. (027) 2 26 08.

A VENDRE

SUR LE COTEAU

à quelques minutes de la ville de Sion

1 parcelle

de terrain de 12.000 m², coin tranquille, exposition magnifique, eau, accès, électricité à proximité. Convient pour colonie de vacances, hospice, série de chalets, prix très abordable en bloc.

Pour traiter s'adr. à M. Micheloud César, Agence immobilière à Sion. Tél. (027) 2 26 08.

A VENDRE

A GRONE

propriété

de 17.000 m² - 1/2 arborisé en abricotiers, solde en prairie et taillis - accès à véhicule - zone idéale pour abricotiers - Prix intéressant - Proximité de la plaine, possibilité d'extraire de l'agrigrat pour l'autoroute.

Pour traiter s'adr. à M. Micheloud César, Agence immobilière à Sion. Tél. (027) 2 26 08.

A VENDRE

A VERCORIN

30.000 m² de terrain

en plusieurs parcelles - prix intéressant en bloc.

Pour traiter s'adr. à M. Micheloud César, Agence immobilière à Sion. Tél. (027) 2 26 08.

A VENDRE

A SAILLON

petit domaine

6.500 m² avec maison d'habitation.

Pour traiter s'adr. à M. Micheloud César, Agence immobilière à Sion. Tél. (027) 2 26 08.

A VENDRE

A SION SUR LE COTEAU

place à bâtir

pour villa, exposition unique.

Pour traiter s'adr. à M. Micheloud César, Agence immobilière à Sion. Tél. (027) 2 26 08.

A VENDRE

à PLAN-MAYENS s. CRANS

terrain

de 13.000 m² environ, accès, eau, électricité, égout, téléphone, zone chalet et hôtel.

Pour traiter s'adr. à M. Micheloud César, Agence immobilière à Sion. Tél. (027) 2 26 08.

A VENDRE

A WISSIGEN s. SION

beau terrain

pour construction de bloc, excellente situation, 2.400 m².

Pour traiter s'adr. à M. Micheloud César, Agence immobilière à Sion. Tél. (027) 2 26 08.

A VENDRE

A ZERMATT

terrain à bâtir

environ 600 m².

Pour traiter s'adr. à M. Micheloud César, Agence immobilière à Sion. Tél. (027) 2 26 08.

A VENDRE

A L'OUEST DE LA VILLE

beau terrain

pour construction de blocs locatifs pour environ une centaine d'appartements, 10.600 m².

Pour traiter s'adr. à M. Micheloud César, Agence immobilière à Sion. Tél. (027) 2 26 08.

A VENDRE

A GRONE

terrain à bâtir

en bordure de la route, eaux électricité, égout, 417 m².

Pour traiter s'adr. à M. Micheloud César, Agence immobilière à Sion. Tél. (027) 2 26 08.

A VENDRE

BANLIEUE DE SION

1 maison

d'habitation, 2 appartements, jardin et grange.

Pour traiter s'adr. à M. Micheloud César, Agence immobilière à Sion. Tél. (027) 2 26 08.

A VENDRE

ENTRE ST-GINGOLPH ET BOUVERET A 50 m. DU LAC

terrain

de 5.000 m², prix intéressant.

Pour traiter s'adr. à M. Micheloud César, Agence immobilière à Sion. Tél. (027) 2 26 08.

A VENDRE

SUR LE COTEAU DE SION

terrain

de 5.000 m². Convient pour construire nid d'aigle, ou chalet.

Pour traiter s'adr. à M. Micheloud César, Agence immobilière à Sion. Tél. (027) 2 26 08.

A LOUER

de suite

chambre

indépendante avec douche - Grand-Pont.

Tél. (027) 2 15 18. P 5528 S

Stoppez...
pour faire votre plein avec le nouveau super-carburant **NO-NOX 600**

Energifiante et détergente, cette essence Gulf exceptionnelle maintient votre moteur 5 fois plus propre (cylindres, bougies, soupapes, carburateur et échappement).

Chaque litre rend plus et ceci pour le même prix.

Garage du Nord S.A., Sion
Tél. (027) 2 34 44 P 318-10 S

ATTENTION AUX GELS DE PRINTEMPS!

Utilisez la chauffelette

CALOR

de la Maison Birchmeier

- ★ Grand effet de chaleur.
- ★ Consommation d'huile très minime.
- ★ Prix d'achat intéressant.
- ★ Entretien facile.

Dépositaire pour le Valais:

DELALOYE & JOLIAT S.A. - SION
Tél. (027) 2 17 31 P 3-4 S

Café - Restaurant Treize Etoiles, SION,
en face de la Gare.

Sa cuisine française, ses spécialités valaisannes, salle pour société (30 places), Carnotzet au sous-sol (30 places) se recommande E. Maret restaurateur.

A la même adresse on

cherche un appartement
deux chambres et cuisine. P 5524 S

CHERCHONS A LOUER A SION

LOCAUX - MAGASINS

pour dépôt pièces détachées et accessoires automobiles. Surface désirée environ 500 m² + locaux annexes. Facilité de parcage pour véhicules indisposables. Achat éventuel d'immeuble. Adresse offres sous chiffre OFA 6026 P. à Orell Fussli-Annonces, Genève.

Boucherie-charcuterie cherche

VENDEUSE

Congés réguliers. Bons gages.

S'adresser à Boucherie Ruscio, Martigny - Tél. (026) 6 12 78. P 375-6 S

GARAGE DE MARTIGNY cherche une bonne

sténo-dactylo
pour facturation

ainsi qu'un bon

mécanicien
si possible suisse.

Places intéressantes. Faire offres ou se présenter au

Garage A. Galla, agence FIAT
Monthey - Tél. (025) 4 22 81 P 183-5 S

Dr Maurice MICHELLOD
Médecin-Radiologue F.M.H. SION

absent
jusqu'au 28 avril 63
P 5526 S

A LOUER EN VILLE DE SION

appartement de luxe, neuf

8 pièces, hall, cuisine, ultra-moderne, 2 salles de bain. Prix fr. 1.100.- par mois.

Pour traiter et visiter s'adresser à l'Agence Immobilière Micheloud César à Sion.

Tél. (027) 2 26 08. P 476-24 S

Berna - Diesel type 5 U
1946

Entièrement révisé, pont basculant 3 côtés 4 m³. Vendu avec garantie.

GARAGE CH. GUYOT S.A.
Lausanne-Malley
Tél. (021) 24 84 05. P 1007-13 L

Complet Mode
Fr. 198.-

aux

g.pont sion confections

Moix s/a
P 108-2 S

**c'est
tellement
mieux...
à la Porte Neuve**

Tour de lit laine

dessins BERBERES : 1 x 80 x 325 cm.
2 x 65 x 125 cm.

le tour de lit

98.-

Linge pur fil d'Irlande

motifs imprimés grand teint.
20 sujets différents, 50 x 80 cm.

la pièce **1.50**

Pèlerine enfants

en toile caoutchoutée, avec capuchon,
en rouge, jaune, gris ou crème.

Gr. 50 - 55

Gr. 60 - 70

7.-

9.-

Chemise garçonnets

blanches, en popeline NO-IRON, façonnée,
Gr. 28 - 32

Gr. 34 - 36

7.90

8.90

12 ANS d'ACTIVITE
d'ESTIME
d'AMITIE

P 5-37 S

► Votre hobby... Votre hobby... Votre hobby... Votre hobby... Votre hobby...

Enregistreurs 2 et 4 pistes avec surimpression
Transistors
Caméras 8 et 16 mm.
Appareils de photos les plus récents,
Projecteurs pour films et diapos

Pour votre ménage :

Machines à laver automa-
tiques et semi-automatiques
Machines à écrire, meubles

► Votre Maison de confiance pour la vente à crédit :

TOUT POUR VOTRE FOYER, Biemme, 3 G rue Hugl - Tél. (032) 2 26 36

Demandez encore aujourd'hui prospectus et conditions.

« LA SIMAZINE GEIGY »

a fait ses preuves
pour la destruction des mauvaises
herbes dans les vignes.

A répandre au débutage ou après la
pioche.

Réservez vos besoins sans trop tarder
chez

Delaloye & Joliat S.A. - Sion

ou leurs dépositaires. P 3-5 S

Garage de Sion cherche

**2 employées
de bureau**

(Débutantes acceptées).

Ecrire sous chiffre P 549-8 S
à Publicitas Sion.

TOUS VOS MEUBLES

avec 42 mois de

CRÉDIT

SANS

RÉSERVE de PROPRIÉTÉ



Sans formalité ennuyeuse
Choix varié et considérable
22 vitrines d'exposition
Pas de succursales coûteuses mais des prix
Meubles de qualité garantis
Des milliers de clients satisfaits
Facilités spéciales en cas de maladie, accident,
etc...
Remise totale de votre dette en cas de décès
ou d'invalidité totale (disp. ad hoc) sans suppl.
de prix
Vos meubles usagés sont pris en paiement.

CHAMBRE à COUCHER

dès Fr. 830.— payable en 42 mois Fr. 969.—
avec un acompte de Fr. 166.—

pour **19.-** p. MOIS

SALLE à MANGER 6 pièces

dès Fr. 640.— payable en 42 mois Fr. 748.—
avec un acompte de Fr. 128.—

pour **15.-** p. MOIS

SALON, 3 pièces + 1 TABLE

dès Fr. 246.— payable en 42 mois Fr. 287.—
avec un acompte de Fr. 49.—

pour **6.-** p. MOIS

STUDIO COMPLET, 15 pièces

dès Fr. 1.323.— payable en 42 mois Fr. 1.545.—
avec un acompte de Fr. 264.—

pour **31.-** p. MOIS

SALLE à MANGER TEAK, 6 pièces

dès Fr. 1.425.— payable en 42 mois Fr. 1.664.—
avec un acompte de Fr. 285.—

pour **33.-** p. MOIS

SALON-LIT, 3 pièces

dès Fr. 635.— payable en 42 mois Fr. 742.—
avec un acompte de Fr. 127.—

pour **15.-** p. MOIS

CHAMBRE à COUCHER « LUX »

dès Fr. 1.405.— payable en 42 mois Fr. 1.641.—
avec un acompte de Fr. 280.—

pour **33.-** p. MOIS

**VOTRE APPARTEMENT MEUBLE DEMAIN !!!
PAR TINGUELY AMEUBLEMENTS - BULLE !**

1 PIECE et CUISINE, 23 pièces

dès Fr. 1.797.— payable en 42 mois Fr. 2.099.—
avec un acompte de Fr. 359.—

pour **42.-** p. MOIS

2 PIECES et CUISINE, 31 pièces

dès Fr. 2.382.— payable en 42 mois Fr. 2.782.—
avec un acompte de Fr. 476.—

pour **55.-** p. MOIS

3 PIECES et CUISINE, 32 pièces

dès Fr. 2.782.— payable en 42 mois Fr. 3.249.—
avec un acompte de Fr. 556.—

pour **64.-** p. MOIS

Vous connaîtrez de plus notre grand choix européen de meubles « tous genres et tous prix » en nous adressant aujourd'hui encore le bon ci-dessous

BON pour DOCUMENTATION GRATUITE 6-4

Nom/prénom

Rue/No

Localité

A adresser à :

**TINGUELY AMEUBLEMENTS
BULLE**

Route de Riaz Nos 10 à 16
Sortie ville, direction Fribourg
Tél. (029) 2 75 18 - 2 81 29

MEMBRE DE L'EUROPA - MEUBLES

Canton Fribourg



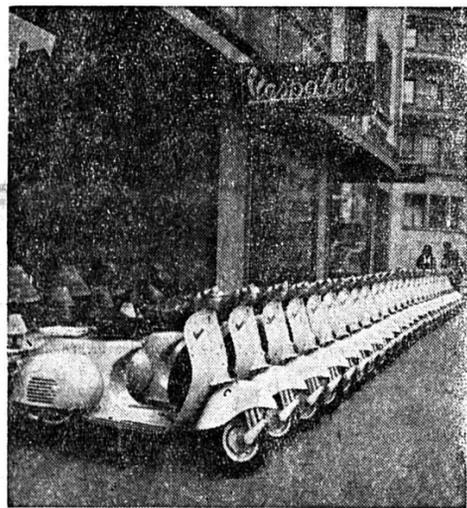
Consolidez, accroissez votre «standing»...

en ouvrant un compte courant au Crédit Suisse. D'étroites relations bancaires avec cet établissement vous vaudront, dans le cadre de vos relations d'affaires, une considération supplémentaire. Vos fonds déposés en compte courant à vue seront productifs d'intérêts et disponibles à tout instant. Paiements ou virements seront effectués sans frais, commodément et sans risque. Un carnet de chèques, au besoin, facilitera vos transactions. Et pour vous libérer de soucis, le Crédit Suisse peut se charger à votre place de procéder à certains paiements réguliers. N'hésitez pas à nous consulter, même simplement par téléphone, pour un premier contact.

Crédit Suisse

La banque au service de chacun

Sion 027 / 233 03
Martigny 026 / 612 74 Genève 022 / 252 200 Lausanne 021 / 222 401 Neuchâtel 038 / 573 01



La

Vespa

1963

est

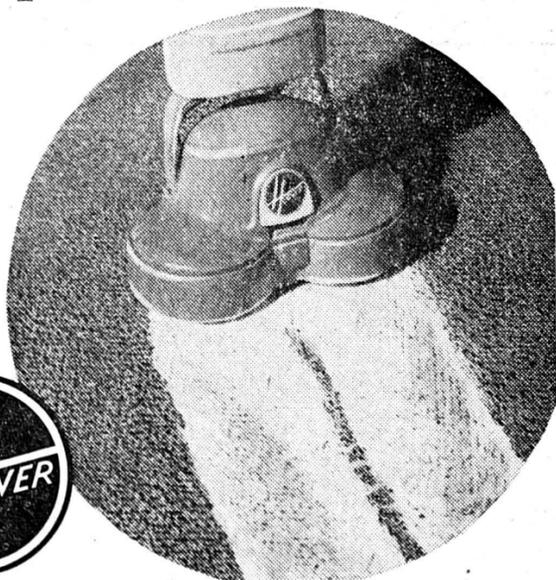
formidable !

Vespa 125
3 vit. 1315.—
Vespa Touriste
125, 4 vit. 1590.—
125, 4 vit. GT 1650.—
Vespa Grand Sport
4 vit. 1895.—
avec roue de secours.

E. BOVIER & Cie
Av. Tourbillon
SION

P 529-2 S

nouveau: maintenant vous pouvez «shampoooner» vos tapis vous-même



Cireuse Hoover Plus

...«shampoone» les tapis — récurer, nettoie, encaustique les sols et polit même les meubles.
Cireuses Hoover de Fr. 295.— à Fr. 375.—

BAUD & SENGGEN

ELECTRICITÉ - SION
Tél. (027) 2 25 31 P 69-13 S

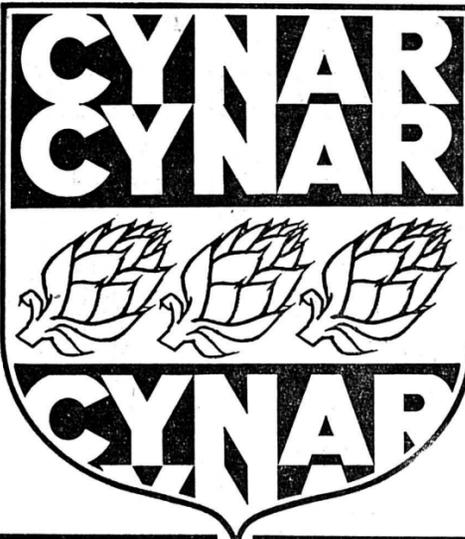
CONSTANTIN FILS S.A.

SION
Tél. (027) 2 13 07 P 89-10 S

PFEFFERLE & Cie

SION
Tél. (027) 2 10 21 P 366-2 S

Pourquoi pas sec!



Buvez ce bienfaisant
apéritif amer aux artichauts
aussi sec,
naturellement frais
comme d'habitude.
Un zeste d'orange le rend
bien meilleur!

A votre santé... sec!

A LOUER A SION
pour entrée immédiate ou à convenir

magnifique

appartement

5 pièces, tout confort, dans immeuble neuf.
Vue imprenable. Quartier tranquille à
proximité du centre.

S'adresser au tél. (027) 2 19 05.

Tous les arbres d'ornement

CONIFERES

Sapins - Cèdres - Sapins bleus - Mélèzes - Pins de montagne - Arolle - Cyprès - etc.

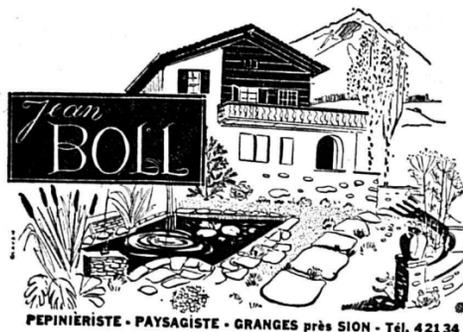
PLANTES pour HAIES

Thuja - Troène - Charmilles - Buis, etc. - TOUS
LES ARBUSTES A FLEURS - ARBRES D'AVENUES

ROSIERS

Rosiers à grandes fleurs - Polyanthas et grimpants

PLANTES VIVACES et de ROCAILLES



Pépiniériste-Paysagiste - GRANGES près SION - Tél. 4 21 34
Rendez-nous visite — même le samedi

Spécialisé

dans les

MURETS

de jardin

DALLAGES

BASSINS

PERGOLAS

P 4582 S

TOUTES VOS ANNONCES

A LA FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

voiture

○ FLORIDE 1960
25 500 km
Occasion unique

○ R 4 FOURGON 1962
5500 km

○ DAUPHINE 1959
révisée
bas prix

○ DAUPHINE 1958
à enlever

○ VW
bas prix

○ LAND-ROVER 1959
complètement révisée
10 CV

○ JEEP 1960
40 000 km
impeccable

○ JEEP 1950
à liquider

avec GARANTIE



LAND-ROVER

Garage du Nord S.A., Sion

Tél. 2 34 44

P 318-15 S

CONFECTION



TROUSSEAUX
DE ST-GAILL

« MATERNA »

AV DE LA GARE

IVRE...

De quelle façon un alcoolique
cesse complètement de s'enivrer,
vous indique notre prosp. grat.
Espace discret. Tél. 072 / 5 22 58
Saron-Laboratoire, Sulgen/TC

URGENT !
On cherche

APPARTEMENT

à Sion ou envi-
rons pour le 1er
mai.

Tél. (027) 4 13 47.
P 5484 S

CHERCHONS

chalet
10 lits

ou deux apparte-
ments pour août.
Faire offre Col-
lard, Platta, Sion.
P 20592 S

A VENDRE

VW

mod. 1961, 30.000
km., avec radio,
pneus Michelin X,
très bon état, prix
intéressant.

S'adresser : Gen-
darmerie Brunner -
Sion.
Tél. (027) 2 47 73.
P 5447 S

Merveilleux cet arôme

de
café frais
grillé!



Maintenant emballage en verre!

Pratique et si plaisant sur la table, l'élégant flacon verre préserve tout le précieux arôme du nouveau NESCAFÉ.



NESCAFÉ

CAFÉ SOLUBLE

encore meilleur et meilleur marché



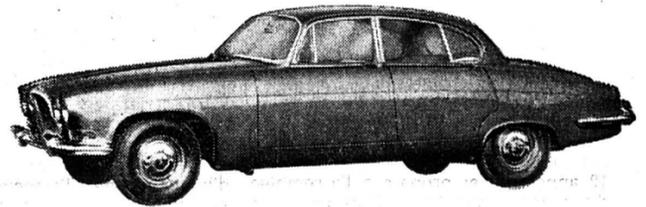
Le gentleman roule sur Jaguar

En 1963, plus que jamais. Parce que c'est une voiture parfaite du point de vue technique, sûre, hautement confortable, finie comme seule peut l'être une voiture anglaise... et parce que c'est une question de standing.

Au premier rang des voitures de classe, les MARK 2 offrent à l'automobiliste-gentleman, le choix entre trois cylindrées - 2.4, 3.4, 3.8 litres - la réponse exacte à ses désirs, quant au prix, à la puissance et aux performances.

Quant à la MARK Ten conjugant la puissance et la fastueuse sobriété d'une beauté saisissante, c'est par excellence la voiture d'élite, conçue pour répondre en tous points aux plus hautes exigences.

Enfin la E-Type, coupé ou cabriolet, poursuit brillamment sa carrière et s'affirme comme l'archétype de la race des "grand tourisme". C'est la voiture pour le gentleman sportif, amateur de chevaux (sous l'accélérateur ou ailleurs) et en général de toutes les belles choses de la vie.



MARK 2 - 2.4 - 13/115 CV. 5 pl. dès Fr. 18.900.-. MARK 2 - 3.4 - 18/210 CV. 5 pl. dès Fr. 21.800.-. MARK 2 - 3.8 - 19/220 CV. 5 pl. dès Fr. 23.200.-.

MARK TEN - 3.8 XKS - 19/265 CV. 5 pl. avec boîte à vitesses, synchronisée et over-drive Fr. 31.300.-; avec transmission entièrement automatique Fr. 32.100.-.

E-Type - 19/265 CV. 2 pl. 245 kmh., coupé Fr. 27.500.-; cabriolet Fr. 26.300.-; cabriolet avec hard-top Fr. 27.650.-.

JAGUAR

Importateur exclusif pour la Suisse romande et le Tessin: Garage Place Claparède SA, Genève. Marcel Fleury, adm. Agences et service officiel: Lausanne: Garage des Mousquines, R. Mettraux. Fribourg: Garage du Nord, A. Bongard. Montreux: Garage de Bon Port. La Chaux-de-Fonds: Garage des Trois-Rois. Neuchâtel: J.-P. et M. Nussbaumer. Sion: Garage Couturier S.A. Lugano: Garage Cencini. Tenero-Locarno: Grand Garage Fochetti.



MIGROS
Multipack

Bains de mousse

Qualité améliorée... bien-être augmenté!

Toute irritation de la peau est pratiquement exclue, car les matières actives ont été entièrement renouvelées. La formation et la stabilité de la mousse sont augmentées.

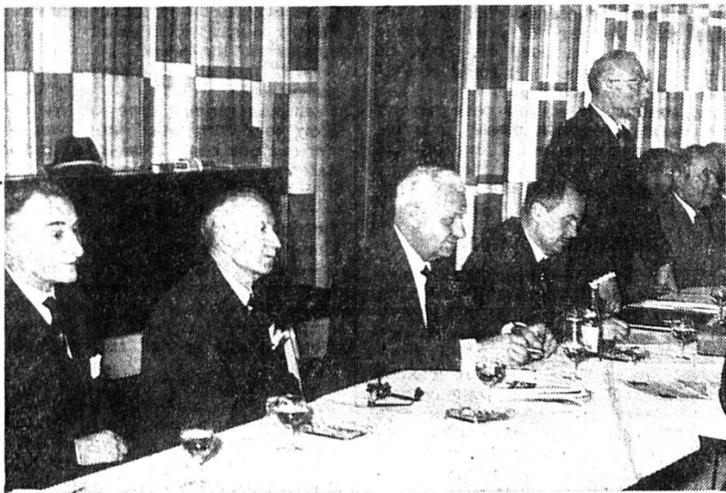
Chaîne de 5 berlingots 1.30

3 chaînes 3³⁰
(au lieu de 3.90)

Aiguilles de pin
Lavande
Fleurs de foin

MIGROS

L'assemblée générale de la Section valaisanne du Touring-Club Suisse



Le président du TCS, section Valais, M. Paul Boven (debout) ouvre la séance fort intéressante. On reconnaît, de g. à dr. : MM. Marcel Gard, conseiller d'Etat, qui a été acclamé membre d'honneur du TCS ; Camille Crittin et Alexis de Courten, présidents d'honneur ; F.-G. Gessler, secrétaire, et, tout à droite, M. Alfred Kramer, conseiller communal.

(Photo Schmid)

Affluence record samedi après-midi, dès 14 h. 30, à la salle de la Matze, à Sion, où se trouvaient réunis plus de 170 técéistes ayant répondu à l'appel du comité.

De partout, on venait assister à l'assemblée générale de la Section valaisanne du Touring-Club Suisse.

En ouvrant les débats, M. Paul Boven, président, se fait un plaisir de saluer autant de monde, surtout plusieurs dames, et particulièrement M. Marcel Gard, conseiller d'Etat, MM. Camille Crittin et Alexis de Courten, présidents d'honneur, M. Ernest Schmid, commandant de la Police cantonale, M. Jean Burrin, chef du Service automobile et Gabriel Magnin, chef du Service Cantonal des routes.

M. GARD ACLAME MEMBRE D'HONNEUR

D'emblée, M. Boven, relève les nombreux mérites de M. Marcel Gard, conseiller d'Etat depuis 18 ans — qui fut membre du comité de la Section valaisanne du T.C.S. pendant 12 années — et propose à l'assemblée d'acclamer membre d'honneur ce sympathique et éminent magistrat. Spontanément, M. Gard est applaudi en recevant là un bel hommage tous les técéistes.

LES RAPPORTS

Après lecture du procès-verbal par le secrétaire, M. Paul Boven présente le rapport général d'activité pendant l'année 1961-1962.

Il appert de ce rapport bien charpenté que les effectifs des membres du T.C.S. ont augmenté de 23.075 unités. Ce qui porte le nombre total actuel au chiffre impressionnant de 381.471 membres. Le T.C.S. est ainsi l'une des organisations les plus importantes de toute la Suisse.

La Section valaisanne, elle, compte aujourd'hui 7.160 técéistes. Il y en avait 6.587 en 1961.

Le Comité cantonal s'est réuni cinq fois dans l'année, tandis que le Bureau a tenu six séances administratives.

M. Boven relève que la Section entretient d'excellentes relations avec le Siège central. Le président Bauder s'étant retiré, il fut remplacé par M. Ramseyer, avocat à Thoune, qui est le nouveau président central du T.C.S.

MM. André Bussy et Spirk sont les vice-présidents tandis que M. Louis Moor est devenu directeur central.

Me Camille Crittin a présenté sa démission de membre du Conseil d'administration du T.C.S. M. Boven rend hommage à toutes les qualités qui ont fait de Me Crittin une personnalité de premier plan au sein du T.C.S. Le Conseil d'administration fera la proposition, lors de l'assemblée des délégués qui se tiendra prochainement à Martigny, de décerner à Me Crittin le diplôme de membre d'honneur de l'association técéiste suisse.

M. Boven se plaît aussi à dire que la Section valaisanne travaille en bonne entente avec les autorités du canton.

Selon le Service automobile, il y a maintenant 32.000 véhicules à moteur en circulation en Valais, ce qui représente un véhicule par 5½ habitants. Encore un record !

L'accroissement de ces machines provoque des difficultés toujours plus nombreuses dans plusieurs domaines : circulation, parcage, accidents, etc.

M. Boven met en évidence l'insuffisance du dégagement de certains goulots routiers, la lenteur d'action dans l'aménagement de nombreuses routes de plaine et de montagne,

mais il relève aussi les améliorations qui ont été apportées jusqu'ici.

A propos de la nouvelle loi sur la circulation, la Section valaisanne du T.C.S. contribue à la formation des usagers de la route en leur offrant des conférences.

Au chapitre des accidents, M. Boven rappelle qu'ils s'élevaient en 1962 au chiffre terrifiant de 55.673 avec 35.600 blessés et 1384 tués. Sans commentaires !

Les actions positives du T.C.S. sont multiples aussi bien dans le canton sur l'ensemble de la Suisse : campagne d'éducation très larges, ceintures de sécurité, luges de secours, sacs de sable, etc.

La question de la surtaxe sur l'essence ne reviendra pas tout de suite sur le tapis. On sait que le Conseil fédéral a le droit de hausser cette surtaxe de 5 c. à 7 c., mais n'usera pas de ce droit pour le moment. Le Conseil d'administration du T.C.S. a demandé au Conseil fédéral de réviser le mode de répartition des droits sur l'essence en augmentant la quote-part destinée aux routes. En cas de refus, les organes dirigeants du T.C.S. envisagent sérieusement le lancement d'une initiative populaire.

L'augmentation des tarifs d'assurance RC est liée au surcroît du nombre des accidents. Le T.C.S., en face de ce renchérissement qui peut aller fort loin, prend des dispositions afin de bien protéger les intérêts des técéistes.

De nombreux objets sont encore traités par M. Boven : le retrait des permis de conduire, « Touring-Secours », les accidents causés par le gibier, les contrôles des véhicules à moteur, les manifestations, etc.

AU SEIN DES COMMISSIONS

La Section valaisanne a créé depuis quelques années quatre commissions spéciales : la Commission de tourisme que préside Me Henri Gard ; la Commission de circulation (M. François Meytain) ; la Commission technique (M. Jacques de Wolff) et la Commission de Jeunesse (M. Richard Bonvin).

Les présidents de ces commissions présentent des rapports intéressants, les uns étant lus par le président car leurs auteurs sont retenus ailleurs par des obligations militaires ou professionnelles.

Il ne nous est pas possible de résumer ces rapports tant ils présentent un vaste panorama des choses et englobent des problèmes qui ne supportent pas une mutilation de la part du chroniqueur. Et l'ordre du jour est chargé.

Les comptes sont lus par M. Alfred Kramer, trésorier, tandis que M. Paul Elsig rapporte au nom des vérificateurs. Ces comptes sont approuvés.

NOMINATIONS ET COTISATION

En remplacement de M. Marti, pharmacien à Brigue, c'est M. Hans Weber, ingénieur à Viège, qui est nommé délégué à l'assemblée suisse. Il aura, comme suppléant M. Erwin Pfammater, de Brigue. Les délégués seront donc MM. Paul Boven, Henry



Le Cmdt. de la Police cantonale, M. Ernest Schmid, a fait un brillant exposé de la nouvelle loi sur la circulation. On reconnaît, à ses côtés (de g. à dr.) : MM. Paul Boven, prés. du TCS ; Kramer, conseiller communal ; Varone et François Meytain, président de St-Maurice.

(Photo Schmid)

Varone, Werner Antony, Hans Weber.

Le montant de la cotisation reste fixé à 23.— francs.

UNE IMPORTANTE RESOLUTION

Après que MM. Boven et Coudray, ingénieurs, eurent donné les raisons militent en faveur du vote d'une résolution, celle-ci est admise dans la forme suivante :

L'Assemblée générale de la Section du VALAIS du TCS, réunie à SION, le 6 avril 1963, après avoir entendu divers exposés compétents, sur le développement des projets pour assurer un trafic routier permanent à travers les ALPES,

— EXPRIME SA SATISFACTION :

— POUR LA CONSTRUCTION du tunnel routier du SAN BERNARDINO à l'est de la Suisse,

— POUR LES PROPOSITIONS du Groupe d'études de construire un tunnel routier du GOTHARD, sur l'axe Léventine-Reuss, au centre des Alpes,

— MAIS EXPRIME SA TRES VIVE INQUIETUDE DE CONSTATER que l'QUEST DE LA SUISSE, ne semble pas mériter de la part des milieux fédéraux la même attention, et le même traitement.

— ELLE DEMANDE donc au HAUT CONSEIL D'ETAT du Canton du Valais, ainsi qu'à tous les députés valaisans aux CHAMBRES FEDERALES d'intervenir énergiquement auprès du CONSEIL FEDERAL pour que l'artère routière du SIMPLON soit traitée en tous points avec la même égalité que celle du GOTHARD.

— ELLE DEMANDE EN PARTICULIER :

a) — que l'autoroute du SIMPLON soit portée immédiatement en PREMIERE classe sur tout son parcours de Villeneuve à Brigue ;

b) — QUE SOIT INSCRITE, sans tarder, et avec le même ordre d'urgence qu'au GOTHARD, la construction d'un tunnel routier sous le massif du SIMPLON ;

c) — que la route du Grand-Saint-

Bernard soit classée comme route nationale ;

d) — que tout soit mis en œuvre pour commencer tout de suite la construction du tunnel routier du RAWYL.

Il y va du développement routier harmonieux de toutes les régions de la CONFEDERATION et d'une équitable répartition du trafic international à travers les ALPES.

Nous apprenons qu'une résolution à peu près semblable a été votée, le matin, lors de l'Assemblée générale de la Section valaisanne de la Société suisse des ingénieurs et des architectes.

LES VETERANS

Le diplôme et l'insigne de vétéran est remis à 35 membres ayant fait preuve de fidélité pendant 25 ans. Ils sont félicités par M. Boven.

Avant d'entendre la conférence prévue, M. Marcel Gard remercie très vivement de l'honneur qui lui a été fait ce jour.

CONFERENCE DU COMMANDANT DE LA POLICE CANTONALE

En moins d'un tour d'horloge, M. Ernest Schmid, commandant de la Police cantonale, met l'accent sur plusieurs particularités de la nouvelle loi sur la circulation, sur l'Ordonnance entrée en vigueur au mois de janvier 1963 et sur le décret voté par le Grand Conseil. Cette conférence est suivie avec beaucoup d'intérêt. Bien que l'orateur se limite à l'essentiel, il en dit beaucoup. Son exposé est clair. C'est mieux qu'une leçon, car le commandant Schmid, sans jamais perdre de vue les côtés ardu des nouvelles dispositions légales, sait les mettre à la portée des profanes dans une perspective humaine et réaliste.

M. Boven remercie M. Schmid et annonce que le T.C.S. va diffuser prochainement une brochure illustrée dans laquelle sont analysés les principaux articles de la nouvelle Loi et de la nouvelle Ordonnance.

D'excellents propos sont encore exprimés par Me Camille Crittin, puis l'assemblée se termine par une collation bienvenue sous la forme d'une bouillabaisse appréciée.

f.-g. g.

Interpellation Kampfien

Récemment, certaines administrations fédérales allèguent qu'un transfert partiel de services de la gare frontière de Brigue (douane et expédition des marchandises) à Domodossola est maintenant indiqué, en raison de traités internationaux et de la prétendue impossibilité d'agrandir la gare de Brigue. Ce transfert est même qualifié d'inévitable à titre de compensation pour les prestations de l'Italie en faveur de la gare internationale de Chiasso. Or M. Lepori, conseiller fédéral, en répondant à une intervention du sousigné, avait déclaré que rien ne serait changé à l'état actuel sans l'assentiment du canton du Valais et de la commune de Brigue.

Le Conseil fédéral est-il disposé à confirmer formellement la déclaration faite par M. Lepori ?

Etant donné notre balance des paiements, un nouveau transfert de fonctionnaires fédéraux à l'étranger ne paraît guère indiqué. Il faut d'ailleurs considérer que les installations de la gare de Brigue peuvent être suffisamment agrandies et que les services fonctionnent de façon assez différente en Suisse et en Italie, la comparaison étant tout à l'avantage de notre pays.

La demande d'interpellation est appuyée par MM. Ackermann, Arni, Arnold-Flüelen, Burgdorfer, Carruzzo, Conzett, de Courten, Dellberg, Etter, Freiburghaus, Geissbühler-Zollbrück, Germanier, Gfeller, Jacquod, Ming, Müller, Odermatt, Raschein, Schwendener, Siegmann, Stebler, Stoffel, Tenschio, Tschanz, Weibel.

Nouveau cas de tyhoïde

BADEN (Md). — Un cas de fièvre typhoïde s'est déclaré à Baden. La personne atteinte a séjourné à Zermatt à l'occasion de ses vacances. Il s'agit d'un technicien.

La loterie romande

Le tirage de la 208e tranche de la Loterie romande, qui a eu lieu samedi soir à Colombier, a donné les résultats suivants :

Les numéros se terminant par 5 et 6, gagnent 6 francs ;

Les numéros se terminant par 42 et 23, gagnent 12 francs.

Les numéros se terminant par 24, gagnent 30 francs.

Les numéros se terminant par 191, 795, 922, gagnent 75 francs.

Les numéros se terminant par 7584, 9121, 0777, 7036, gagnent 150 francs ;

Les numéros se terminant par 3025, 7375, 1706, gagnent 300 francs.

Les billets suivants gagnent 500 fr. : 509 590 607 028 595 515 533 702 501 991 511 592 550 593 598 069 501 035 609 404 581 379 568 879 523 768 533 768 570 394 530 901 527 366 517 004 512 122 504 654

Les billets suivants gagnent 1000 fr. : 551 077 536 656 616 052 616 922 561 669 513 277 517 485 529 368 517 850 532 752 547 658 590 331 602 768 565 402 509 295 541 394 598 077 507 418 521 157 558 044

Les billets suivants gagnent 1500 fr. : 559 619 592 390 578 461 538 491 570 430 597 057 606 704 594 114 613 100 596 405

Le gros lot de 75 000 francs échoit au billet portant le numéro : 535 955.

Deux prix de consolation de 600 fr. chacun aux billets portant les numéros : 535 954 et 535 956.

(Sans garantie — Seule la liste officielle du tirage fait foi).



Triomphe de l'harmonie — Charme de Paris... Un parfum incomparable émane de chaque PARISIENNE SUPER et vous nimbe d'une élégance classique.

F.J. Burrus, Boncourt

Richesse... douceur... élégance...

CINEMAS

Martigny - Etoile

Ce soir à 20 h. - 16 ans rév.
PROLONGATION

LE JOUR LE PLUS LONG

Loc. de 10 à 12 h. et de 14 à 22 h. - Tél. 6 11 54.
Prix imposés: Fr. 3.—, 3.50, 4.— et 5.—.

Martigny - Corso

Lundi 8 et mardi 9 - 16 ans r.
Un beau « western »

LE REPAIRE DE L'AIGLE NOIR
avec John Erisson et Lola Albright

71-46

Remise de drapeau

SION (Md). — Samedi matin le stationnement des véhicules sur la partie supérieure de la place de la Planta avait été interdit afin de permettre au groupe d'artillerie 26 placé sous les ordres du major Cosandey de rendre son drapeau à la suite d'un cours de répétition de trois semaines qui vient de s'achever.

Les soldats ont été licenciés autour des 11 heures.

Intervention de nos pompiers

SION (Md). — Samedi par deux fois, nos pompiers ont dû intervenir aux gadoues situées de l'autre côté du Rhône, afin de maîtriser plusieurs foyers d'incendie brusquement ranimés par un vent violent qui leur donnait des proportions inquiétantes.

Finalement tout rentra dans l'ordre à la satisfaction des gens habitant cette région grâce à un travail des plus consciencieux.

Succès universitaire

SION (FAV). — Nous apprenons avec plaisir que M. Gilbert Rudaz, fils de Cyrille, vient de réussir brillamment son deuxième propédeutique en médecine.

Toutes nos félicitations.

Société Industrielle des Arts et Métiers

Section de Sion

Le lundi 8 avril à 20 h. 30, aura lieu au Café Industriel, l'Assemblée générale annuelle de la société.

A cette occasion, M. Henri Roh, directeur de l'office de recherches économiques et industrielles parlera des nouvelles industries dans notre canton et de l'exposition industrielle valaisanne qui aura lieu du 22 au 28 avril prochain.

Nous invitons cordialement à se joindre à nous tous ceux qui s'intéressent à ces problèmes.

Le comité.

† Mort de M. Hermann Valentini

CONTHEY (FAV). — C'est avec stupéfaction que nous avons appris hier la mort de M. Hermann Valentini, personnalité très connue dans les environs. Le défunt était âgé de 73 ans. Nous présentons à sa famille nos sincères condoléances.

L'heure des cultes

Depuis le mois de mars, le service téléphonique de renseignement du No 11 est à même de donner toutes les indications relatives à l'heure et à la langue des cultes de l'Eglise réformée du Valais.

Appel à tous les jeunes

SION - Jeunes, dégourdissons-nous. Montrons l'enthousiasme qui bouillonne dans nos veines et qui fait notre fierté. Montrons aux adultes que parmi la jeunesse actuelle il n'y a pas seulement des blousons noirs, des dévoyés, des révoltés. Faisons faire ce préjugé en nous rendant nombreux et enthousiastes aux cérémonies organisées à notre intention durant la Semaine Sainte. C'est notre meilleure façon de nous préparer à fêter dignement Pâques.

Jeunes, répondez nombreux à cet appel, et n'oubliez pas d'amener vos amis et amies. Nous nous donnons rendez-vous pour demain soir au Sacré-Cœur pour un Chemin de croix d'un style nouveau.

A demain donc à 0 h. 15 au Sacré-Cœur.
Un jeune.

Collision

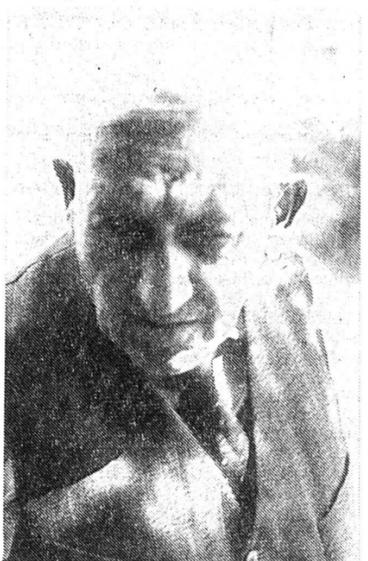
SION (Br). — Samedi matin aux environs de 9 h. 15, deux voitures se sont tamponnées au carrefour de la Planta. On déplore des dégâts matériels de part et d'autre. Le constat d'usage a été dressé par la police cantonale.

Sion et la région

Brusque décès de M. Louis Arlettaz

SION — Quand Pierre Lhoste demanda à Michel de Saint-Pierre: « A quoi songeriez-vous si vous viviez en ce moment votre dernier quart d'heure! », ce dernier lui fit une réponse de Normand. Je pense que si l'on avait posé cette question un peu indiscrette à M. Louis Arlettaz, il eût répondu sans hésiter: « ... Aussi à la musique, surtout à la grande musique ». Et, de fait, cela s'est passé ainsi.

Samedi matin, M. Louis Arlettaz se trouvait à la poste principale et parlait musique avec M. Otto Titzé, président de l'Harmonie municipale de Sion, lorsque, soudain, il s'affaissa terrassé par une crise cardiaque. Tous



soins furent sans résultat en dépit des interventions rapides et des actions de dévouement auxquelles prirent part de nombreuses personnes dont le personnel des PTT.

M. Arlettaz, chaque jour, quittait son épouse dans la matinée et, pour lui rendre service, faisait les achats en même temps qu'il sortait pour accomplir quelque obligation se rapportant à la Société des agents CFF retraités ou à l'Harmonie municipale. Samedi, il fallut rendre à Mme Arlettaz la dépouille de son cher époux, car la mort avait fait son œuvre, et se soumettre à la volonté divine.

M. Louis Arlettaz était né à Niedergesteln le 25 juin 1889. Son père y occupait le poste de chef de gare avant d'être muté à Saint-Maurice où le jeu-

Grave chute

SION (FAV). — Un saisonnier italien juché sur un échafaudage a fait une chute de plusieurs mètres et a dû être hospitalisé. Il souffre de plusieurs fractures.

Soirée au Sanaval

MONTANA (Crb). — Les jeunes comédiens de Montana n'oublient jamais nos chers malades du Sanaval. Il est de tradition en effet que ce groupe de jeunes se rende dans cet établissement une fois l'an. Ils n'ont pas failli à la coutume et mardi passé, ils ont présenté un magnifique programme de comédie qui fit la joie des spectateurs.

Pour des raisons particulières, nous tairons le nom des comédiens (c'est bien regrettable), dans tout le mérite et le succès leur revient quand même.

Nous aimerions assister plus souvent à des gestes d'un pareil désintéressement. Il convient néanmoins de remercier le directeur et Mlle Christiane pour la sympathique réception qu'ils ont donnée à nos comédiens, lesquels passent leurs soirées à mettre sur pied une pièce pour le plus grand divertissement de nos malades.

† François Bagnoud

ICOGNE (Bd). — Nous venons d'apprendre le décès de M. François Bagnoud, d'Etienne, âgé de 91 ans. Homme droit, le défunt avait été vice-président de la commune. Il jouissait de la considération de toute la population. Nous présentons à sa famille nos plus sincères condoléances.

Tôles froissées

MONTANA (Bi). — Les autos de M. Prosper Bagnoud et de l'une des filles de l'ex-roi Farouk sont entrées en collision. Gros dégâts.

Tamponnement

MONTANA (Bi). — Une collision de voitures s'est produite à Montana entre les véhicules conduits par MM. Henri Zufferey de Chippis et Germain Berclaz, de Mollens. M. Berclaz est légèrement blessé.

ne Louis fit son collègue. En 1908, année de la mort de son père, Louis Arlettaz entra au service des CFF, à son tour. Il devint commis, puis secrétaire de l'ingénieur de la voie, à Sion, après avoir terminé un excellent apprentissage qu'il fit à Martigny, non sans avoir pratiqué également à St-Maurice.

Homme sérieux, travailleur sensible, il était aussi un musicien passionné. Tout en jouant dans le corps de musique « La Sédunoise », il complétait son plaisir des choses de l'art musical en allant chanter avec les membres du « Rhonesängerbund ». Quand l'Harmonie municipale fut constituée, il prit place au pupitre comme premier piston et ne varia jamais dans le choix de cet instrument duquel il jouait si bien que nous eûmes le plaisir de l'entendre maintes fois comme soliste. Il était chef de pupitre, et fut le nôtre pendant deux ans. Il possédait des dons réels pour la musique, et l'enseignement qu'il donnait était suivi avec intérêt et profit par l'élève. Les jeunes, ces derniers temps encore, bénéficiaient de ses conseils.

En 1949, M. Arlettaz avait pris sa retraite. Il pouvait se consacrer, dès lors, à son travail de caissier de la Société des agents CFF retraités. Du même coup, il trouvait plus de loisir pour « vivre la musique et la servir ». Vendredi soir, on le voyait encore à son pupitre, à l'heure de la répétition de l'Harmonie municipale. Il fut membre du comité de celle-ci, certes, mais il n'avait d'autre ambition que de participer pleinement à l'étude et à l'interprétation des œuvres que l'on travaille au sein de notre Corps de musique local. Ses mérites et sa fidélité lui valurent la médaille décernée aux vétérans du canton, puis la médaille fédérale. Enfin, il portait le titre envié de membre d'honneur de l'Harmonie. Il était le doyen des musiciens valaisans, et probablement de toute la Suisse.

C'était un époux et un père que l'on peut citer en exemple, un citoyen aimable, enthousiaste, qui ne dédaignait pas l'humour; et d'une humeur fort gentille. Il avait beaucoup d'amis parce qu'on l'estimait partout et beaucoup.

Que Mme Louis Arlettaz, ses enfants dont M. André Arlettaz, inspecteur cantonal des finances, Mlle Colette, M. Pierre-Louis et Mlle Blanche Arlettaz, ainsi que toutes les familles parentes et alliées, veuillent bien trouver ici l'expression de nos très sincères condoléances.

f.-g. g.

Voiture démolie

ERDE (Br). — Près d'Erde, vendredi soir à 23 heures environ, une voiture conduite par M. Josy Métrailler, ayant à son bord M. Praz, de Nendaz, est sortie de la route et s'est précipitée dans une vigne.

Le conducteur et son passager ont été assez grièvement blessés à la tête et les premiers soins leur ont été prodigués à l'hôpital de Sion.

La voiture est hors d'usage.

Conférence agricole

NENDAZ (Fr). — Les producteurs de framboises de la région de Nendaz, ainsi que tous les agriculteurs en général, ont eu l'occasion d'entendre une instructive conférence de M. A. Dupperret, des stations fédérales d'essais agricoles de Pully. Des renseignements importants quant aux soins qu'exige la culture de la framboise furent apportés. La lutte contre les parasites spéciaux de cette culture fit aussi l'objet de remarques appréciées.

Succès d'une troupe théâtrale

NENDAZ (Fr). — Au cours de cet hiver, le club des Loisirs de la SEBA S.A. d'Aproz, a mis au point un intéressant spectacle théâtral qui fut encore présenté avec succès ces samedis et dimanche à Haute-Nendaz et Basse-Nendaz. De nombreux spectateurs ont apprécié les dons des jeunes acteurs qui occupent ainsi agréablement et avec intérêt leurs heures de loisir.

La soirée de Basse-Nendaz fut suivie d'une petite réception par la Direction de la Maison.

Vernissage Henri Roulet

SION (FAV). — Ce soir à 20 heures, aura lieu le vernissage du peintre Henri Roulet, qui habite le Valais depuis une année. Ce sympathique peintre de talent exposera pour la deuxième fois au Carrefour des Arts. Titulaire de différents prix genevois, il a exposé avec succès dans différentes villes de Suisse. Bonne chance dans notre ville.

L'exposition Henri Roulet sera ouverte tous les jours jusqu'au 4 mai 1963.

Dans le cadre du remaniement

CONTHEY (Fr). — Dans le cadre du remaniement de la plaine de Conthey, les travaux de construction de routes se poursuivent. Ainsi l'artère qui relie la route cantonale au vignoble de la région de Provins est en cours de réalisation. D'importantes masses de gravier ont été amenées aux fins de consolider les assises de la future route.

Importante décision à l'assemblée générale de la Société des ingénieurs et architectes

SION. — La section valaisanne des architectes et des ingénieurs a tenu son assemblée générale à Sion sous la présidence de M. Michel Andenmatten et en présence de MM. Baud, secrétaire central, Martin, président de la section de Genève, Payet, de la section vaudoise, Métry Magnin et Hildebrand de l'Etat du Valais, Angelin Luisier, de la fédération économique et Perruchoud, conseiller communal.

Au cours des débats, M. Roger Bonvin a été acclamé membre d'honneur. Les participants ont voté la déclaration suivante:

« Réunie à Sion, le 6 avril 1963, l'assemblée générale de la SIA, section Valais, après avoir pris connaissance des propositions et recommandations du groupe d'étude du Gothard, tant sur le plan ferroviaire que routier, pour le développement futur de cette artère nord-sud, exprime à l'unanimité son inquiétude de constater une fois de plus que des solutions techniques, sans doute grandioses, mais aussi très onéreuses, sont adoptées unilatéralement sur l'axe Léventine-Reuss, sans tenir compte des solutions actuelles moins coûteuses et tout aussi efficaces d'autres itinéraires nord-sud. Elle demande, en conséquence, au Conseil d'Etat du canton du Valais et à tous nos représentants aux Chambres fédérales, d'intervenir immédiatement auprès du Conseil fédéral pour que l'itinéraire nord-sud, tant ferroviaire que routier du Simplon, soit traité sur un pied d'égalité avec le Gothard. Elle demande en particulier:

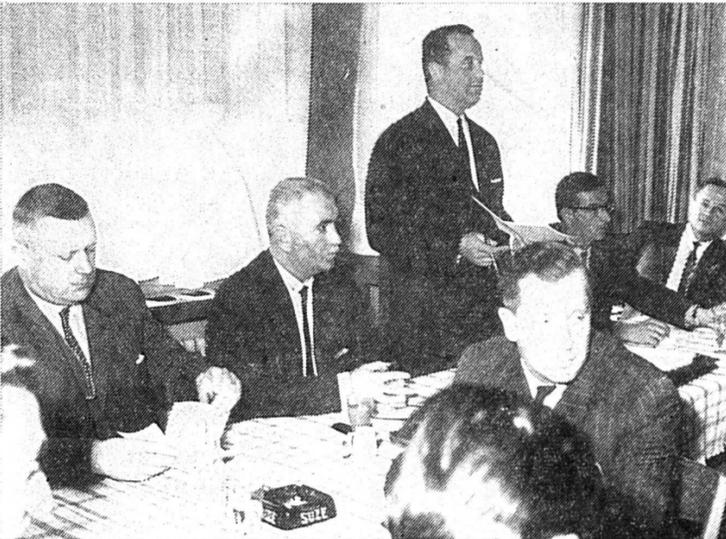
Sur le plan ferroviaire: de construire la double voie sur tout le parcours des lignes du Simplon et du

Loetschberg, afin de porter au maximum la capacité de transport de ces deux artères existantes pour décharger le Gothard.

Sur le plan routier: d'insérer dès maintenant la future autoroute du Simplon en première classe sur tout son parcours de Villeneuve à Brigue et de lui donner égalité de traitement avec l'autoroute du Gothard.

D'inscrire sans plus tarder, au programme d'exécution la construction, si attendue, des tunnels routiers du Rawyl et du Simplon.

La SIA valaisanne considère que cette égalité de traitement du Simplon et du Gothard ne pourra qu'aider au développement harmonieux de toutes les régions de la Confédération sans aucune discrimination ».



Le président de la SIA du Valais, M. Michel Andenmatten (debout) mène les débats alors que l'on reconnaît, de g. à dr., à la table d'honneur: MM. Angelin Luisier, l'ingénieur Coudray, M. Capponi, ingénieur CFF à Sion, et M. Baud, secrétaire adjoint du comité central.

(Photo Schmid)

GRAIN DE SEL

La fameuse dictée...

— Dites encore, Ménandre, que nos lectrices ne s'intéressent qu'aux potins de la cité...

— Moi, je n'ai jamais dit cela. Tout au plus ai-je laissé entendre l'autre jour, qu'elles en raffolaient, comme moi d'ailleurs.

— Et moi aussi, je l'avoue entre parenthèses... Mais aujourd'hui, c'est plus sérieux. Une lectrice de Sion nous écrit pour nous demander quelque chose d'assez peu ordinaire.

— De quoi s'agit-il?

— Ni plus ni moins de faire paraître ici la fameuse dictée de Compègne ou de Mèrimée.

— Ouille! Où c'est qu'on va la trouver? J'en ai entendu parler plus d'une fois. Il s'agit bien d'un texte pavé de traquenards qui fut dicté un soir de l'an 1867 à Compègne...

— C'est juste! C'est là que réside la Cour impériale et Prosper Mèrimée s'y trouvait. Il dicta le texte à Napoléon III, à l'impératrice, et à une douzaine d'invités...

— Je sais où la trouver votre dictée. Je l'ai au fond d'une armoire dans mon bureau... sauf erreur.

Et voici cette dictée que rapporte Ménandre:

« Pour parler sans ambiguïté, ce dîner à Sainte-Adresse, près du Havre, malgré les effluves embaumés de la mer, malgré les vins de très bon cru, les cuisseaux de veau, les cuissots de chevreuil et le mufle de levraut prodigués par l'amphitryon, fut un vrai gûpèier. Quelles que soient, quelque exiguës qu'aient pu paraître, à côté de la somme due, les arrhes qu'étaient censés avoir données à maints (s) et maint (s) fusilier (s) subtils la douairière et le marguillier, bien que lui ou elle soit censée les avoir refusées et s'en soit repentie, va-t'en les réclamer pour telle ou telle bru jolie par qui tu les diras demandées, quoiqu'il ne te siée pas de dire qu'elle se les est laissées arracher par l'adresse desdits fusiliers et qu'on les leur aurait suppléées dans toute autre circonstance ou pour des motifs de toutes sortes.

Il était infâme d'en vouloir pour cela à ces familiers jumeaux et mal bâtis et de leur infliger une raclée, alors qu'ils ne songeaient qu'à prendre des rafraichissements avec leurs coreligionnaires.

Quoi qu'il en soit, c'est bien à tort que la douairière, par un contresens exorbitant, s'est laissée entraîner à prendre un râteau et qu'elle s'est crue obligée de frapper l'exigeant marguillier sur son omoplate vieillie.

Deux alvéoles furent brisés, une dysenterie se déclara, suivie d'une phthisie.

« Par Saint-Martin, quelle hémorragie! » s'écria ce bêtête. A cet événement, saisissant son goupillon, ridicule excédent de bagage, il la poursuivit dans l'église tout entière.

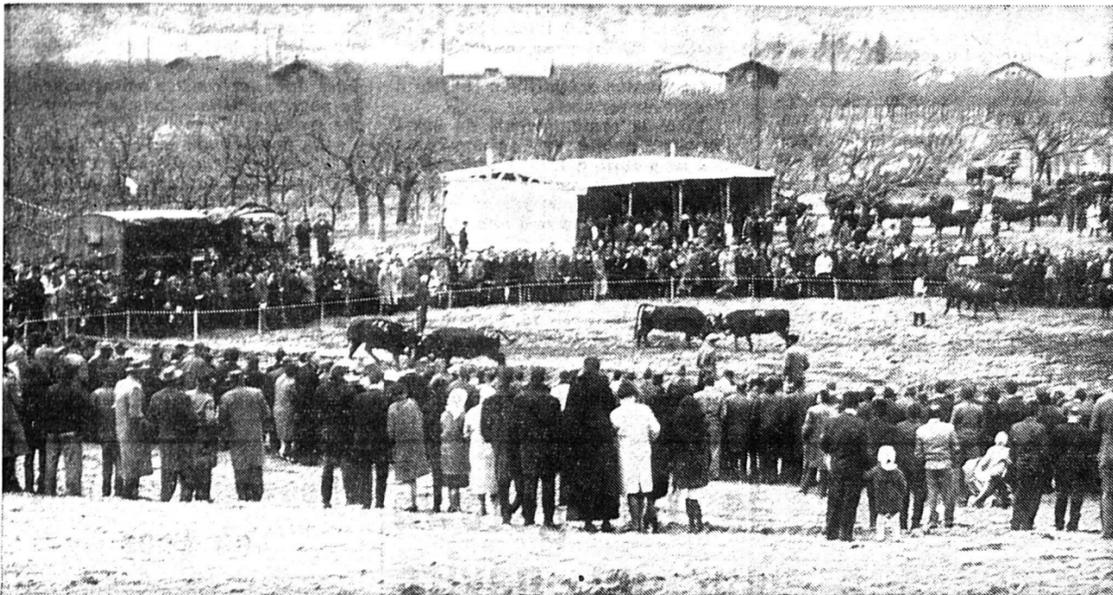
— Ouf! J'aligne tous les coups vingt à trente fautes dans cette dictée.

— Consoloz-vous, mon cher, moi aussi, si ce n'est plus, Et je n'aurais pas honte, car l'impératrice Eugénie eut soixante fautes, Sa Majesté l'Empereur, quarante-cinq, la princesse Pauline de Metternich en fit quarante-deux, Alexandre Dumas fils, vingt-quatre, Octave Feuillet dix-neuf; Clément-Wincelas Metternich, époux de Pauline, ambassadeur d'Autriche, ne dépassa pas trois erreurs. Sur quoi, Dumas lui demanda par boutade: « Quand allez-vous, prince, vous présenter à l'Académie, pour nous apprendre l'orthographe? ». Et, maintenant, notre correspondante pourra dicter ce texte à ses connaissances et, de leurs erreurs, s'en amuser quelque peu.

Isandre.

Martigny et les environs

Résultats des combats de reines à Saxon



Une foule nombreuse était accourue à Saxon pour assister aux combats épiques de nos reines qui s'empoignèrent avec vigueur. (Photo Schmid)

1re Catégorie

1. (7) Berlin, à Bozon Ed., Fully ;
2. (28) Lion, à Perrettaz Candide, Saxon ;
3. (11) Magali, à Valloton Marcel, Fully.

2me Catégorie

1. (56) Pigeon, à Comby André, Saxon ;
2. (40) Diane, à Crittin Henri, Chamoson ;
3. (47) Moreine, à Lambiel Freddy, Iséables.

Tirs obligatoires

VERNAYAZ (FAV). — La société de tir l'Aiglon, dans sa dernière assemblée, a fixé les tirs obligatoires aux dates suivantes :

Samedi 20 avril de 14 à 17 heures, dimanche 21 avril de 7 à 9 heures et samedi 27 avril de 14 à 17 heures.

Une séance de tir pour retardataires sera fixée ultérieurement. Les tireurs qui, sans raisons valables, ne participeraient pas à l'une des trois séances prévues, se verraient infliger une amende en plus de la cotisation habituelle, pour leur participation au tir ultérieur.

Une tradition religieuse qui se perpétue

BOVERNIER (Fr). Hier, dimanche des Rameaux, les paroissiens de Bovernier ont participé à la traditionnelle procession des Rameaux. Celle-ci revêt dans cette paroisse une solennité particulière. Les enfants participent à la procession en portant des rameaux ornés de pommes et de « michons », sorte de pains fabriqués spécialement pour cette cérémonie.

Travaux à la rue de la Délèze

MARTIGNY (Fr). — Des travaux de pose d'une canalisation sont actuellement en cours à la rue de la Délèze à Martigny. Ces travaux ont nécessité des mesures de prudence de la circulation.

Quand on recule sans regarder derrière soi

SAXON (Pt). — Dimanche après-midi, au cours du match aux reines qui s'est disputé à Saxon, une voiture portant plaques valaisannes 17208 a violemment heurté une auto venant en sens inverse et qui portait plaques VS 16065.

Pas de blessé fort heureusement, mais des dégâts appréciables.

La route est améliorée

LA BALMAZ (FAV). — Il y a quelques jours, nous avions signalé ici même l'état déplorable de la route cantonale sur le tronçon La Balma-Evionnaz. Nous avions même conseillé aux automobilistes soucieux d'éviter quelque peu leur suspension, d'effectuer le détour par Collonges.

Les entreprises intéressées ont pris acte des doléances formulées à cette occasion et se sont empressées de remédier, du mieux possible, à cet état de chose déplorable.

Actuellement, si ce tronçon n'est pas parfait, il est du moins coulant.

Une jeune Sierroise se distingue

SIERRE (Pt). — Une jeune Sierroise, Mlle Germaine Müller, vient de passer brillamment ses examens en vue de l'obtention du diplôme de jardinière pour enfants.

Grâce à la parfaite réussite de son examen final, Mlle Müller, à qui nous présentons toutes nos félicitations, a immédiatement trouvé du travail en Belgique.

3me Catégorie

1. (71) Pinson, à Goye Lévy, Saxon ;
2. (62) Berlin, à Saudan Nestor, Les Rappes ;
3. (75) Brunette, à Milhit Maurice, Saxon.

Génisses 3 ans et demi

1. (90) Bergère, à Buchard Charly, Leytron ;
2. (87) Diane, à Crittin Henri, Chamoson ;
3. (84) Berlin, à Valloton Paul, Fully.

Génisses 2 ans et demi

1. (110) Biby, à Granges Meinrad, Fully ;
2. (103) Chardon, à Chappot Gaby, Martigny ;
3. (122) Bandit à Combey Laurent, Saxon.

Le jury était composé de MM. René Cappi, vétérinaire cantonal, Prosper Udry, Sion, Paul Valloton, Fully, Pierre Tournier, Riddes, Roger Roth, Saxon.

Ce combat organisé par le syndicat de Saxon, présidé par M. Milhit Maurice, s'est déroulé en présence de près de 2000 spectateurs dans le plus bel esprit sportif. L'organisation et le service de police de la circulation ont fonctionné avec précision.

Société de secours mutuels

SAXON — L'assemblée générale annuelle de la Société de Secours mutuels est fixée au mardi 9 avril à 20 heures au Collège.

Tous les mutualistes sont cordialement invités à assister à ces assises. Le Comité.

Mademoiselle Elisabeth Bagnoud, à Icoigne ;
Madame Veuve Lucien Bagnoud-Briguet et ses enfants Pierre et Hedwige, à Icoigne et Fribourg ;
Madame et Monsieur Joseph Briquet-Bagnoud et leurs enfants Marie-Jeanne et Agnès, à Icoigne ;
Madame Gaston Bagnoud-Soloz, à Icoigne ;
Monsieur Gaston Bagnoud-Soloz, à Icoigne ;
Madame et Monsieur Gérard Lamont-Briguet et leurs enfants, à Chelin ;
Madame et Monsieur Paul Praplan-Briguet et leurs enfants, à Icoigne ;
ainsi que les familles parentes et alliées ont la douleur de faire part du décès de

MONSIEUR

François BAGNOUD

ancien vice-président, tertiaire de Saint-François

survenu à l'hôpital de Sion, le 7 avril 1963 dans sa 91me année, muni des Saints Sacraments de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Lens, le mardi 9 avril 1963 à 10 h. 30.

Priez pour lui !

Cet avis tient lieu de faire-part.



L'Harmonie Municipale de la Ville de Sion a le pénible devoir de faire part du décès de

MONSIEUR

Louis ARLETTAZ

membre honoraire et doyen de la Société

Il nous a quittés en pleine force, et nous gardons de ce membre exemplaire, un souvenir ému et reconnaissant.

Les membres honoraires voudront bien se joindre à l'Harmonie.

Une voiture sort de la route

CHALAIS (FAV). — Une auto pilotée par M. Jean-Luc Devanthery descendait la route de Vercorin quand tout à coup, probablement à cause de freins défectueux, elle sortit de la route. Après avoir fait deux tonneaux, elle s'arrêta au bas d'un talus.

Le conducteur n'est pas blessé, mais sa mère, qui l'accompagnait, a été fortement contusionnée et a dû être transportée à l'hôpital de Sierre.

Feux de broussailles

SIERRE (FAV). — Le poste de secours a dû intervenir samedi pour maîtriser un feu de broussailles qui s'était déclaré dans le bois de Finges. Les dégâts sont minimes.

Fait rare dans la paroisse

STALDENRIED (Tr). — Dimanche dernier les paroissiens de Staldenried étaient en fête pour participer au baptême de Mlle Schiess Vreni, âgée de 33 ans. En effet, cette dernière, après avoir renié le protestantisme a demandé à faire son entrée dans la religion catholique. Le sacrement du baptême lui a été conféré par les soins du curé de la paroisse, M. Zenklusen.

Espoirs compromis

BRIGUE (FAV). — Nous espérons, la semaine passée, que le col du Simplon serait ouvert pour Pâques. Or, nous apprenons que les travaux de déblaiement ont dû être interrompus à la suite d'une nouvelle abondante chute de neige.

Un boucher à l'honneur

MUNSTER (Tr). — Dans le cadre d'un concours international, organisé à l'intention des bouchers, nous apprenons que M. Antoine Nessler, boucher à Munster, vient d'être récompensé par deux médailles en or qui lui ont été décernées par le jury de ce concours pour la bienfaisance de sa marchandise présentée. En effet, quand on connaît le sérieux que met M. Nessler à la préparation de la viande et du lard séché, nous ne sommes d'ailleurs pas étonnés d'apprendre que ce commerçant, que nous félicitons chaleureusement, ait été récompensé comme il se doit.

Coulée de boue

LOECHE (Md). — Samedi matin, une coulée de boue s'est abattue sur la route conduisant à Loèche interrompant ainsi la circulation.

Une équipe d'ouvriers mandée d'urgence fut dépêchée sur les lieux et après 1 h. 30 de travail la circulation fut à nouveau rétablie.



Il a plu à Dieu de rappeler à Lui l'âme de

MONSIEUR

Louis ARLETTAZ

Retraité CFF

le 6 avril 1963, dans sa 74me année, après avoir reçu les Sacraments de la Sainte Eglise.

Madame Louis Arlettaz-Anthonioz, à Sion ;
Monsieur et Madame André Arlettaz-Dénériaz et leurs enfants, à Sion ;
Mademoiselle Colette Arlettaz, à Genève ;
Monsieur Pierre-Louis Arlettaz, à Sion ;
Mademoiselle Blanche Arlettaz, en France ;
Madame Adèle Arlettaz-Fiorina, ses enfants et petits-enfants, à Sion et Gruyère ;
Madame Marthe Arlettaz-Lathion, ses enfants et petits-enfants, à Sion, Bâle et Lausanne ;
Monsieur Arthur Lawrence-Anthonioz et ses enfants, à New York ;
Mademoiselle Marie-Hélène Anthonioz, à New York ;
Monsieur et Madame Fred Ray-Anthonioz et leurs enfants, en Floride ;
Mademoiselle Hedwige Anthonioz, à Sion ;
Madame Louise Pellouchoud-Anthonioz et sa fille, à Sion ;
Monsieur et Madame Emile Bolli-Anthonioz, leurs enfants et petits-enfants, à Sion, Lausanne et Washington ;
Monsieur Jean Anthonioz et ses enfants, à Sion ;
Les familles parentes et alliées.

L'ensevelissement aura lieu en la Cathédrale de Sion le lundi 9 avril 1963 à 11 heures.

Domicile mortuaire, 47, rue des Creusets, Sion.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.



Madame Hermann Valentini-Evéquo, à St-Séverin ;
Madame et Monsieur Georges Buthet-Valentini et leurs enfants Anne-Marie, Daniel et Philippe, à Vétroz ;
Révérend père Bienvenu, couvent de St-Maurice ;
Monsieur et Madame André Valentini-Clavien et leur fils Christian, à Sion ;
Madame et Monsieur John Karfo-Valentini et leur fille Bettina, New-Haven (USA) ;
Monsieur Georges Valentini, à New York ;
Monsieur Paul Valentini, à St-Séverin ;
Monsieur Joseph Valentini, à St-Séverin ;
Les enfants de feu Emile Valentini, Charles, Joseph, Monique et leurs familles, à Conthey et Lausanne ;
Madame Veuve Charles Valentini, à St-Séverin ;
Monsieur et Madame Jean Valentini-Berthouzo et familles, à St-Séverin et Sion ;
Madame et Monsieur Jules Berthouzo-Valentini et familles, à St-Séverin, Neuchâtel et Montana ;

ainsi que les familles Valentini, Evéquo, Rapillard, Putallaz, Dessimoz, Cottagnoud, Udry, Séverin, Fontannaz, Germanier, Grenat, Moren, Antonin et Fumeaux ;

Les familles parentes et alliées ;

ont la douleur de faire part du décès de

MONSIEUR

Hermann VALENTINI

leur cher époux, père, beau-père, beau-fils, frère, beau-frère, oncle et cousin, pieusement décédé dans sa 73me année, après une courte maladie, muni des Sacraments de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu le mardi 9 avril 1963, à 10 heures, à l'église de St-Séverin.

R. I. P.



Le Comité de la Ligue anti-tuberculeuse et la Colonie de vacances de Sion a le pénible devoir de faire part du décès de

MONSIEUR

Louis ARLETTAZ

père de son dévoué président

Pour les obsèques, consulter l'avis de famille.



Monsieur Georges Imsand ;
Madame et Monsieur Georges Demierre et leurs enfants André, Michel et Gilles ;
Madame et Monsieur Albert Bettems, à Onex ;
Monsieur et Madame Charles Imsand et leurs enfants, à Lausanne ;
Madame et Monsieur Marius Bouvier, à Zoug ;
Madame et Monsieur Hawyer-Bouvier et leurs enfants, à Zoug ;
Monsieur Joseph Isabel, à Salvan ;
Madame et Monsieur Merlin et leurs enfants, à Salvan ;
Monsieur et Madame Jules Rawyler et leurs enfants ;

ainsi que les familles Bettems, Demierre, parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

MADAME

Georges IMSAND

née Joséphine ISABEL

leur très chère et bien-aimée épouse, maman, mémé, belle-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine et parente, enlevée à leur tendre affection le 6 avril 1963 dans sa 87me année, munie des Sacraments de l'Eglise.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église de Notre-Dame-des-Grâces, Grand-Lancy, où le corps est déposé, le mardi 9 avril à 10 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Domicile : c/M. Georges Demierre, 25, rte du Grand-Lancy.

L'amiral Isaac Rojas a été arrêté hier en Argentine

BUENOS AIRES (Afp). — L'amiral Isaac Rojas, l'un des chefs du récent soulèvement de la marine argentine, a été arrêté la nuit passée par la police. Il a été écroué et mis à la disposition des autorités militaires.

L'arrestation de l'amiral Rojas qui marque la fin du soulèvement de la marine argentine, a été opérée dimanche soir par la police municipale qui surveillait l'entrée de son domicile à Buenos Aires.

L'amiral Rojas, qui avait été vice-président de la République, a contribué à renverser trois présidents : Juan Péron en septembre 1955, le général Lonardi, en décembre de la même année, et le Dr Frondizi, en mars 1962.

Après son arrestation, l'amiral a été conduit au commissariat central où il a été mis à la disposition des tribunaux militaires. Deux heures et demie après, il a été transporté en automobile à bord d'un navire de la marine, qui le conduira dans l'île Martin Garcia.

De source militaire, on apprend que la constitution des tribunaux militaires qui jugeront les soldats, les marins et les civils qui ont participé au soulèvement a commencé. Les délibérations de ces tribunaux ne sont pas publiques et les verdicts qu'ils prononceront seront tenus secrets.

Dans les milieux proches de la présidence de la République, on annonce d'autre part que les élections auront lieu le 23 juin prochain comme prévu. On ajoute que le président Guido a la ferme intention de maintenir, à la date et dans les formes prévues, cette consultation à la réalisation de laquelle les instigateurs du soulèvement et certains partis minoritaires s'opposaient.

Dans un communiqué radiodiffusé, le commandement en chef de l'armée réaffirme qu'il approuve la date choisie pour les élections et la remise du pouvoir aux vainqueurs de la consultation. Il ajoute cependant que l'armée ne permettra pas le retour au pouvoir d'un système totalitaire mais respectera le libre jeu des groupements politiques.

Pour la première fois depuis le déclenchement de la rébellion, le secrétaire à la Marine — dont le titulaire était par intérim le Dr José Manuel Astigueta, ministre de la Défense — a publié un communiqué. Ce texte se borne à indiquer que la marine a accepté les sévères conditions imposées par le commandant en chef de l'armée pour que les combats prennent fin.

Le fait que le communiqué du secrétariat à la Marine ne fasse, en outre, qu'énumérer les événements qui viennent de se dérouler en Argentine est interprété par les milieux politiques et militaires comme une tentative de sauver en partie l'honneur de cette armée.

L'« homme de la rue » est en effet très sévère, dans ses commentaires, non seulement pour l'action anti-démocratique des insurgés qui s'est traduite par des pertes en vies humaines mais aussi pour la tendance de ses chefs à laisser leurs subordonnés affronter seuls une intervention éventuelle de l'armée à Puerto Belgrano.

«Lunik IV» est passé à 8500 kilomètres de la lune

MOSCOU (AFP) — La nuit dernière, à 1 h. 24 GMT, « Lunik IV » est passé à 8500 kilomètres de la surface de la Lune, annonce l'agence Tass.

La mission scientifique confiée à l'engin est terminée.

Voici le texte intégral du communiqué publié par l'agence Tass : « Le 6 avril, à 4 h. 24 min. (heure de Moscou), la station automatique « Lune IV » est passée au-dessus de la surface lunaire à une distance de 8500 km.

Les expériences et les mesures effectuées à l'aide de la station « Lune IV » sont terminées. La liaison radio avec la station sera maintenue pendant quelques jours encore.

L'on est en possession d'une vaste documentation expérimentale

qui aura une grande importance pour la solution d'une série de problèmes techniques concernant la conquête de la Lune. Les données obtenues sont dépouillées et étudiées dans les centres scientifiques du pays, spécialisés dans la recherche spatiale.

En poursuivant son vol, « Lune IV » tournera, au cours de l'année 1963, autour de la Terre en suivant une orbite allongée. Lors de la première révolution, l'apogée se situera à 700 000 km. d'altitude, et le périégée, à 90 000 km. Sous l'effet de l'attraction du Soleil et de la Lune, l'orbite subira avec le temps des perturbations considérables, à la suite de quoi la station sortira de la zone d'attraction terrestre et se transformera en un satellite artificiel du Soleil.

Eboulement près de Chambéry

CHAMBERY (AFP) — Plusieurs tonnes de rochers se sont détachées dimanche matin de la montagne de Chigin (Savoie) et se sont écrasées sur le hameau de Viviers, dépendant de la commune de Chignon. Plusieurs maisons ont été endommagées. Dans l'une d'elles, une jeune fille âgée de 22 ans, employée de commerce à Chambéry, a été tuée.

Les services de sécurité, craignant d'autres éboulements, vont probablement faire évacuer le hameau habité par une soixantaine de personnes.

Les émeutes de Georgetown déclenchées pour un navire

GEORGETOWN (Guyanne britannique) Afs. — L'émeute qui s'est produite vendredi soir à Georgetown a fait un mort et vingt-quatre blessés, dont cinq policiers. Plus de deux cents arrestations ont été opérées. C'est la seconde fois — avec les troubles de février 1962 — que, depuis plus de cent trente ans, des incidents d'une telle gravité se produisent en Guyanne britannique.

A l'origine des émeutes, des rumeurs

circulaient selon lesquelles la voiture de Mme Janet Jagan, épouse d'origine américaine de M. Cheddi Jagan, premier ministre guyanais, transportait des armes provenant du navire soviétique actuellement à quai à Georgetown avec une cargaison de riz.

Cet incident est en effet intervenu alors que ce navire soviétique fait l'objet d'un boycottage de la part des syndicats des dockers. En outre, le recrutement de dockers non-syndiqués pour le déchargement avait créé un certain climat de tension.

La présence de la voiture de Mme Jagan, vendredi, à proximité du navire soviétique, a irrité les grévistes. Ceux-ci ont répandu le bruit que le véhicule transportait des armes. Ils l'ont lapidé puis incendié après l'avoir fouillé et y avoir découvert des ouvrages de littérature communiste.

Plusieurs milliers de grévistes dont certains étaient, dit-on, armés se sont ensuite rendus dans les hauts quartiers de la ville où ils ont saccagé plusieurs immeubles commerciaux et tenté d'incendier plusieurs autres. Des renforts de police sont intervenus et ont fait usage de gaz lacrymogènes.

Samedi, la situation reste tendue, et des barrières ont été dressées au centre de la ville pour éviter que se forment des rassemblements.

Nouveaux combats au Laos

VIENTIANE (Reuter) — Les combats qui ont repris vendredi entre les neutralistes et les troupes du Pathet Lao dans la plaine des Jarres, dans le nord du Laos, se sont poursuivis pendant toute la journée de samedi. Quelques pertes ont été enregistrées parmi la population civile dans la ville de Xieng Khuang, où des tirs sporadiques de mortiers ont été entendus.

Un officier supérieur neutraliste a annoncé samedi que le major Khan Meung, bras droit du général Kong Le, a succombé à l'hôpital de Vientiane des blessures qu'il a subies mardi passé.

Georges Bidault est encore à Lisbonne

LISBONNE (AFP) — Georges Bidault a eu samedi un entretien avec M. Negrao de Lima, ambassadeur du Brésil à Lisbonne, à la résidence de l'ambassadeur.

A l'issue de cet entretien, on indiquait, dans les milieux proches de l'ambassade du Brésil, que les formalités en suspens quant au départ de Bidault pour le Brésil, avaient été réglées et que communication en avait été faite à Brasília. On pense, dans les mêmes milieux, que le départ de Georges Bidault et de son compagnon, le journaliste Guy Ribeaud, pourra intervenir au cours de cette semaine.

EN VALAIS - EN VALAIS - EN VALAIS - EN VALAIS - EN VALAIS -

Unanimité au Parti conservateur chrétien-social valaisan

Le comité cantonal du parti conservateur chrétien-social valaisan s'est réuni, samedi après-midi, à Sion dans un établissement de la place, sous la distinguée présidence de Me Alfred Vouilloz, député de Martigny-Bourg.

Le comité a, tout d'abord, discuté de certaines dispositions à prendre en vue des élections aux Chambres fédérales de cet automne. Selon toute vraisemblance, le parti conservateur chrétien-social partira en guerre avec trois listes distinctes mais qui seront apparentées, à savoir : une liste conservatrice et une liste chrétienne-sociale dans le Haut-Valais et une liste conservatrice chrétienne-sociale pour le Valais romand, comme cela a été le cas lors des dernières élections.

Les listes seront formées ultérieurement.

CONTRE L'INITIATIVE DES MINORITES
Les dirigeants conservateurs chrétiens-sociaux valaisans ont ensuite

examiné l'attitude à prendre face à l'initiative radicale-socialiste tendant à modifier l'art. 52 de la Constitution. Rappelons que cette initiative tend d'une part à introduire le système de l'élection proportionnelle pour le Conseil d'Etat, en lieu et place du système majoritaire, et d'autre part à porter de 5 à 7 le nombre des conseillers d'Etat. Il faut mentionner à ce sujet que le parti conservateur chrétien-social a estimé notamment qu'il n'y avait pas lieu d'augmenter le nombre des membres du Gouvernement, ce qui aurait, entre autres, pour conséquence d'enfler d'une manière considérable les comptes d'Etat.

A l'unanimité et sans aucune abstention, le parti CCS a donc décidé de combattre vigoureusement cette initiative qui est particulièrement dangereuse pour l'ensemble du canton.

Cet objet sera soumis à la votation populaire le dimanche 26 mai.

Il faut encore mentionner, à ce sujet, que tous les membres du Gouver-

nement, y compris le représentant de la minorité, se sont prononcés pour le rejet de l'initiative.

M. MARC CONSTANTIN, CAISSIER

Le comité cantonal a procédé, ensuite, à la désignation de son caissier en remplacement de M. le Dr Wolfgang Lorétan, qui se retire après avoir accompli un travail considérable.

A l'unanimité, le comité du parti a choisi pour lui succéder M. Marc Constantin, président de la section de Sion, député, et rapporteur de la commission des finances du Grand-Conseil.

Quant à Me Alfred Vouilloz, c'est par acclamations qu'il a été confirmé dans ses fonctions présidentielles.

CREATION

D'UN SECRETARIAT PERMANENT
Le comité cantonal du parti CCS a également décidé de créer un secrétariat permanent. Les modalités de cette institution seront fixées ultérieurement.

En ce qui concerne le journal du parti, le comité a renouvelé sa confiance à la Patrie Valaisanne, pour la partie française du canton, malgré les critiques qui se sont élevées dans certains milieux. La formule du journal sera revue, ces prochains mois, et c'est un hebdomadaire attrayant et vivant qui sera mis à la disposition du parti conservateur chrétien-social. MM. Sylvain Maquignaz et Aloys Theytaz ont été particulièrement remerciés pour le gros travail qu'ils accomplissent au sein de la Patrie Valaisanne.

En fin de séance, M. Marcel Gross, président du Gouvernement, a apporté le salut des autorités valaisannes.

Dérapage

SIERRE (Bl). — Au Bois de Finges, une voiture française conduite par M. Jean-Roger Maleyran, courtier à Paris, est sortie de la route à la suite d'un dérapage.

L'épouse de M. Maleyran a dû être hospitalisée. Elle souffre d'une fracture à l'épaule.

La facture sera salée

STALDENRIED (Mr). — Samedi soir, sur le coup de 22 heures, une bagarre ayant éclaté au restaurant Riederberg, à Staldenried, il fallut faire appel à la police pour arrêter les antagonistes.

Ces derniers durent être transportés au poste. En revanche, les dégâts à l'intérieur de l'établissement sont importants. Chaises, tables ainsi que des verres de bouteilles ont volé en éclats. Il s'agit de jeunes gens de l'endroit, les frères Furrer, âgés respectivement de 20 et 21 ans, alors qu'un troisième larron du même nom âgé de 20 ans a dû être hospitalisé.

Collision entre un autocar et une auto



L'état du véhicule après son choc avec le car postal : tout l'avant gauche est enfoncé et il ne reste plus une glace sur la voiture.

(Photo Schmid)

SION (Pt). — Dimanche soir à 20 heures, une collision particulièrement violente s'est produite sur la place du Midi, à l'embranchement de la rue de la Dixence.

Un car postal conduit par M. Dayer, d'Hérémence, qui se dirigeait sur la rue des Bains, a violemment heurté une voiture montant la rue de la Dixence, propriété de M. Pierre-Simon Fournier, de Beuson-Nendaz.

Sous la violence du choc, une portière de l'auto s'ouvrit et le chauffeur fut projeté au dehors à quelques centimètres des roues du car. Il n'a été que légèrement blessé.

Un passager, gravement atteint, a été conduit à l'hôpital par les soins d'une ambulance.

La voiture est hors d'usage.

L'enquête sur l'assassinat de l'ancienne skieuse olympique Sonja Maccaskie

RENO (Nevada) Afs. — Trente-deux personnes ont déjà été interrogées par la police de Reno dans l'enquête sur l'assassinat de l'ancienne skieuse olympique britannique Sonja Maccaskie dont le corps, découpé en morceaux, a été trouvé la nuit dernière dans son appartement.

L'une des personnes interrogées est David Conrad, 24 ans — de même âge que la victime — professeur adjoint d'anglais à l'Université du Nevada. Miss Maccaskie avait intenté contre lui un procès en recherche de paternité. Après la naissance de son deuxième enfant, maintenant âgé de dix mois.

Mais le procureur William Raggio

chargé de l'enquête a refusé de déclarer si Conrad, qui a été relâché, est considéré comme suspect. « Nous n'avons pas le droit d'identifier qui que ce soit comme suspect », a-t-il répondu aux journalistes.

Les circonstances exactes de la mort de la jolie skieuse n'ont pas encore été déterminées et une autopsie est en cours. La façon dont le corps a été découpé indique que le meurtrier avait des connaissances en anatomie, a déclaré le procureur Raffio. Il a estimé, d'autre part, que le meurtrier avait peut-être un « grand attachement émotionnel » pour la jeune et jolie anglaise et qu'il était entré dans son appartement sans effraction.

Arrestation de Cubains porteurs d'armes

MIAMI (Afp). — Les neuf Cubains qui ont été arrêtés samedi matin aux Bahamas ont été transportés à Nassau tandis que leurs armes étaient saisies et que les installations et le matériel militaire se trouvant sur l'île étaient détruits par la marine royale et la police, indique un communiqué de la marine britannique.

Au total, 26 Cubains anti-castristes ont été arrêtés cette semaine par les Britanniques. D'autre part, selon certaines informations, qu'il n'a pas été possible de vérifier, cinq anti-castristes qui s'étaient enfuis à bord d'une vedette à l'approche des forces britanniques auraient été rejoints un peu plus tard par un navire des gardes-côtes américains. Interrogé à ce sujet, un porte-parole des gardes-côtes a déclaré n'être pas informé.

On confirme à Miami que les gardes-côtes américains ont intercepté samedi, près de la petite île d'Orange Cay, cinq Cubains anti-castristes qui avaient réussi à échapper à l'opération de « nettoyage » lancée par les forces britanniques dans les îles Bahamas.

La capture des cinq Cubains porte à 31 le nombre d'anti-castristes qui

ont été arrêtés cette semaine par les forces britanniques et américaines dans les Bahamas.

Macabre découverte

VIENNE (Afp). — Le corps en décomposition d'un homme a été découvert dans une île du Rhône, à St-Michel-sur-Rhône, près de Condrieu, par un cultivateur auquel la baisse des eaux du fleuve avait permis de gagner l'un de ses champs.

Divers menus objets trouvés sur le cadavre à défaut de papiers ont révélé qu'il s'agissait du jeune suisse Jacques Nussbaum, dont le 21 février dernier l'automobile était tombée dans le Rhône, à l'entrée sud de Vienne. La voiture avait été retrouvée après trois jours de recherches, mais non le corps du conducteur.

Jacques Nussbaum, né le 8 août 1941 à St-Aubin (NE) où il exerce la profession de boiseur-appareilleur, avait tenté de s'installer dans le Var. Mais, démuné de ressources et poursuivi pour grivelerie, il regagnait son pays lorsqu'il fut victime de l'accident qui lui coûta la vie.